

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique

Nominations d'inspecteurs d'écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par arrêté en conseil, en date du 14 septembre 1900, de nommer M. Joseph Maxime Côté, instituteur, de la cité de Québec, inspecteur des écoles catholiques du comté de Bonaventure, en remplacement de M. Lucier, démissionnaire.

— Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par arrêté en conseil, en date du 12 septembre 1900, de nommer le Révérend M. John Macrae Sutherland, de New-Carlisle, inspecteur d'écoles, pour le nouveau district de Gaspé, comprenant le comté de Bonaventure, moins les cantons de Cox, Hope et Port Daniel, le Révérend M. Isaac Newton Kerr, de Shigawake, aussi inspecteur d'écoles pour cette partie du district de Gaspé, comprenant le comté de Gaspé et les cantons de Cox, Hope et Port Daniel, dans le comté de Bonaventure.

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 10 octobre courant, 1900, de faire les nominations suivantes, savoir :

Comté de Gaspé, Grande Grève. — M. James Price, en remplacement de M. John Robert, dont le terme d'office est expiré.

Comté d'Ottawa, Cantley. — MM. Thomas Barrett et Peter Lynatt, en remplacement d'eux-mêmes, leur terme d'office étant expiré.

Comté de Témiscouata, St-Eusèbe de Cabana. — MM. Joseph Morneau, fils de Joseph, Prime Martin, Louis Bossé, Prudent Corbin et Ludger Sénéchal. Municipalité nouvelle.

Erection d'une nouvelle municipalité scolaire

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 10 octobre courant, 1900, d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Michel No 10" dans le comté d'Yamaska, le territoire suivant, savoir : à partir du No 650 jusqu'au No 693 inclusivement, plus les Nos 695, 542 et 543 du cadastre de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska. Ce territoire ne faisait encore partie d'aucune municipalité scolaire.

Cette érection de municipalité scolaire, ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1901.

Demande de délimitation de municipalité scolaire

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-

Anne, comté de Chicoutimi, le territoire suivant, savoir : le lot No 10, du premier rang du canton Tremblay, sauf les propriétés de MM. Pitre Gagnon et François Crête, et l'annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité du village de Sainte-Anne.

Cette annexion, si elle est accordée, ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1901).

Changement proposé des limites. Orford et Brompton

Détacher les lots 1 et 2 dans le 5e rang, lot 1 dans le 6e rang, lot 1 dans le 7e rang,

et lot 1 dans le 8e rang de la municipalité de Orford, comté de Sherbrooke, de la municipalité scolaire de Brompton, comté de Richmond, et les annexer de nouveau à la municipalité de Orford pour les fins scolaires ; aussi de détacher les parties sud-ouest des lots 32 et 33 dans le 5e rang, la moitié sud-ouest des lots 30 et 29, le quart sud-ouest du lot 28 dans le 5e rang, tous les lots d'augmentation et lot 28 dans le 6e rang de la municipalité de Brompton de la municipalité scolaire de Orford, comté de Sherbrooke, et les annexer à la municipalité de Brompton, comté de Richmond, pour les fins scolaires.

Amendements aux règlements du comité catholique du conseil de l'instruction publique

Du 1er mai 1899 au 1er janvier 1901

Les articles suivants, tels qu'amendés, doivent se lire ainsi :

ART. 4. A moins de nécessité urgente, ce bureau d'examineurs ne se réunira qu'une fois l'an, à Québec, à l'endroit désigné par le Surintendant qui fera publier les avis de convocation dans la *Gazette officielle*, quarante jours avant la séance.

Les membres de ce bureau d'examineurs se réuniront la veille de l'examen pour préparer les questions qui seront posées aux candidats.

ART. 8. En même temps que les documents ci-dessus spécifiés, le candidat doit adresser au comité catholique, au moins dix jours avant la réunion du bureau d'examineurs, une requête écrite de sa main, dans sa langue maternelle, suivant la formule No 1 de ces règlements.

Les candidats qui désireront subir un examen spécial sur l'anglais devront en faire la demande dans cette requête.

ART. 13. Un certificat sera accordé par le bureau d'examineurs aux candidats admis et sera fait suivant la formule No 2.

Mention sera faite sur ce certificat de la qualité particulière reconnue au candidat qui aura subi avec succès un examen spécial sur l'anglais.

ART. 31. L'aspirant au brevet d'école élémentaire versera entre les mains du secrétaire du bureau central des examinateurs, la somme de trois piastres comme droit d'examen ; l'aspirant au brevet d'école modèle, la somme de quatre piastres, et l'aspirant au brevet d'académie, la somme de cinq piastres. Aucune partie de cet argent ne sera remise à l'aspirant qui n'aura pu obtenir un brevet ; mais, à l'examen suivant, il pourra se présenter de nouveau en payant au secrétaire une piastre, s'il reprend son examen pour le diplôme élémentaire, une piastre et demie, s'il reprend son examen pour le diplôme d'école modèle et deux piastres, s'il reprend son examen pour le diplôme d'académie.

ART. 53. Un brevet de capacité est accordé à tout candidat qui aura conservé la moitié de la somme totale des points affectés à son examen, pourvu que d'autre part il ait conservé au moins cinq points sur les matières qui en ont dix, trois points sur les matières qui en ont huit et deux points sur les matières qui en ont six.

ART. 56. Si le candidat n'est pas admis à une première épreuve, il pourra se présenter à l'examen subséquent en payant une piastre pour le diplôme élémentaire, une piastre et demie pour le diplôme modèle, et deux piastres pour le diplôme d'académie ; mais la somme versée ne lui sera remise dans aucun cas.

NOTA BENE venant à la suite du programme d'examen.

N. B.*— La pédagogie, les lois scolaires, l'agriculture, l'hygiène, les bienséances et ce qui a trait à l'organisation politique et administrative du Canada, ne sont pas étudiés par les élèves à l'aide d'un manuel, mais sont enseignés de vive voix par le professeur. En conséquence, l'aspirant au brevet de capacité devra se préparer sur ces matières à l'aide d'un manuel approuvé par le Conseil de l'Instruction publique ou, s'il n'y en a pas d'approuvés, par un manuel indiqué par le bureau d'examineurs.

** La compétence du candidat en instruction religieuse est attestée par un certificat du curé ou desservant de la paroisse.

NOTE DE LA RÉDACTION.— Nous attirons l'attention des futures aspirantes au brevet d'enseignement sur l'article 31 tel que publié ci-dessus. Toute aspirante qui échoue à l'examen n'a droit en aucune façon à l'argent qu'elle a adressé au Secrétaire du Bureau avant la session du dit Bureau. A l'examen suivant, l'aspirante ne pourra se présenter de nouveau, qu'à la condition qu'elle ait payé au Secrétaire le montant indiqué dans l'article 31.

PÉDAGOGIE

Encore la réforme de l'orthographe

L'Enseignement Primaire a fait connaître sa pensée sur l'arrêté ministériel du gouvernement français, relativement à la réforme de l'orthographe. Nous avons admis qu'il y avait beaucoup à simplifier dans la syntaxe, mais nous avons aussi déclaré que "pour qu'une semblable réforme pût être adoptée hors de France, il fallait de toute nécessité que l'Université et l'Académie s'entendissent sur cette question." Nous avons même conseillé, en attendant, de tenir compte de quelques-unes des *tolérances* contenues dans l'arrêté du 31 juillet 1900.

Nous ne regrettons pas cette attitude. Voici que les revues pédagogiques de Paris nous apportent la bonne nouvelle que l'Académie a étudié la simplification de la syntaxe française et examiné la liste du Conseil supérieur de l'Instruction publique. M. Hanotaux, rapporteur, conclut à de nombreuses réformes et veut remanier la règle du participe. M. Sully-Prud'homme refuserait de rien réformer, M. Gréard, serait, au contraire, pour une réforme plus complète que celle que propose M. Hanotaux, dont le rapport légèrement amendé a été adopté. Ce rapport, aussitôt imprimé, sera porté à M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, par une délégation de l'Académie. Il est à espérer que les autorités littéraires et pédagogiques de notre ancienne mère-patrie finiront par s'accorder. Alors, nous n'aurons qu'à nous incliner et à emboîter le pas.

Afin de tenir nos lecteurs parfaitement au courant de cette question importante de la réforme de l'orthographe, nous allons faire connaître l'opinion de M. Decaux, le savant chroniqueur de *l'École française* de Paris, et celle de Firmin Paris dans *L'Oiseau-Mouche* de Chicoutimi.

C.-J. MAGNAN.

I

La simplification de la syntaxe française

Je ne sais si beaucoup de nos lecteurs ont présent à l'esprit l'amusante description que fait Dickens du bourg d'Eatansville, où les partis politiques étaient si tranchés qu'on naissait "bleu" ou "jaune" et que les actes les plus simples de la vie devaient revêtir une de ces couleurs. Il y avait des auberges bleues et des auberges jaunes, des boutiques jaunes et des boutiques bleues. Lorsque les édiles "bleus" parlaient de recouvrir le marché, les Jaunes protestaient, indignés, contre une mesure si hautement réactionnaire, et quand les Jaunes proposaient de placer quelque part une nouvelle pompe, les Bleus à leur tour n'avaient pas assez d'anathèmes pour une motion qui sentait si fort la révolution.

Je ne sais pourquoi j'y pensais en lisant ce que disent les journaux, — les grands journaux — à propos de l'arrêté ministériel qui simplifie l'enseignement de la syntaxe dans les établissements de l'Etat, et je me demandais si vraiment nous allions avoir une orthographe "bleue" et une orthographe "jaune". On n'y eût pas marqué, à Eatansville. Restons-y, s'il vous plaît, pour que je puisse dire ce que je pense, car je me garderais bien d'écrire ici rien qui ressemble à de la politique, et la Direction de l'*Ecole française* m'en voudrait. — Si donc j'écrivais dans un journal "bleu" d'Eatansville, je dirais que l'arrêté ministériel n'est pas sans ressemblance avec un ukase et qu'en France, au temps qu'on appelait "du bon plaisir", le tout-puissant Cardinal remettait à l'Académie le soin de régler les questions littéraires. Je ne dirais que cela.

Mais ce que je pense encore et pourrais dire ici comme à Eatansville, c'est que si l'arrêté ministériel a pour résultat d'inspirer à certaines jeunes personnes de la nuance bleue le désir d'approfondir l'étude de la grammaire et de perfectionner leur orthographe, je n'y verrai pas d'inconvénient. Même si quelque simplification officielle de l'arithmétique les poussait à en prendre une teinture un peu plus forte que celle qu'elles reçoivent, un tel arrêté aurait du bon... à ce point de vue. Et pour revenir tout à fait à Paris, et parler sans apologie, examinons, s'il vous plaît, la chose, sans parti pris, comme on devrait le faire pour toutes les questions de pur enseignement.

Il ne s'agit, remarquons-le, que de tolérances. Nous demeurons libres de faire connaître à nos élèves la beauté de distinctions telles que : la gelée de *groseille* et la confiture de *groseilles de Bar*. — Ayons toute reconnaissance pour cette liberté. — Mais n'en abusons pas, et sacrifions résolument le cas de *groseille* et autres de même acabit.

Mon idée personnelle (j'espère bien que personne ne va m'anathématiser comme *jaune*) aurait été d'adopter complètement les tolérances *pour les écoles* et de n'y plus enseigner les règles visées par l'arrêté ; mais de conserver dans les cours, institutions et pensionnats, notre enseignement grammatical ordinaire, que je suppose dégagé de toute subtilité.

On m'a fait observer avec beaucoup de sagesse que tout arrive en France — La Rochefoucauld ne le disait-il pas en montant dans le carrosse de Mazarin après la Fronde ? — on m'a fait observer, donc, qu'il pourrait arriver un

changement de ministère, et qu'un arrêté plus "bleu" ou plus "jaune" pourrait annuler celui qui nous occupe... les enfants auraient alors grand'peine à se remettre aux règles non simplifiées.

La bonne mesure paraît être de ne rien changer à nos livres, de ne pas présenter les tolérances comme modifications de règles, mais de nous en inspirer en silence pour la correction des dictées, c'est-à-dire de ne pas compter comme *fautes graves* celles qui sont tolérées dans les examens officiels.

Pour rassurer tout à fait les gens inquiets sur mes tendances, j'avoue avoir quelque peine à me figurer qu'on peut écrire sans faire de faute : "les fleurs que j'ai cueilli" ou "les pommes que j'ai mangé", et surtout dire, en bonne société "la cravate que j'ai mis" ou "la parole que j'ai dit". Il me semble qu'il y a là une certaine note d'éducation à laquelle on ne renoncerait pas sans détonner. Et puis, quoi qu'on dise, elle a sa logique, cette règle du participe passé employé avec *avoir* : on fait accorder le participe avec le complément direct quand on connaît déjà ce complément au moment d'écrire le participe ; on laisse le participe invariable quand on n'a pas encore écrit le complément et qu'on est par conséquent en droit de ne pas le connaître. Cette formule que je tiens d'un professeur d'allemand a toujours eu du succès auprès de mes élèves. Toucher à la règle du participe passé (j'entends à la règle générale, sans recherche des cas intéressants) c'est toucher à la langue française.—On sait qu'un Conseil général s'en est ému.—Nous continuerons donc à compter *une faute* dans les dictées de concours pour les violations de la règle générale du participe passé employé avec *avoir*.—Mais comme après tout, je ne vois pas, heureusement, que la patrie soit en danger ni la religion offensée à propos du participe, je termine en disant aux abonnés qui dirigent de pauvres écoles où il faudrait parler patois pour se faire comprendre : "faites comme vous voudrez et comme vous pouvez !"

M. DECAUX.

II

CORRESPONDANCE

L'Oiseau-Mouche de Chicoutimi,

Bien cher petit ami,

En me revenant des vacances tu m'as apporté une chanson déjà passablement vieille. La différence, c'est que tu la chantes sur un mode notablement teinté d'amertume : naguère on la chantait pour rire. Console-toi donc : les ânes de la décadence ne détruiront pas la langue française. Du latin l'ignorance a bien fait le bas-latin, c'est vrai ; mais alors l'ignorance était souveraine chez tout le peuple, à peu près, avec les Barbares qui faisaient irruption partout et de partout. Aujourd'hui les colosses de l'instruction sont communs, même au Canada, en dépit du cri stéréotypé des pygmées décadents qui voudraient être des hommes et se faire une marque quelconque ne fût-ce que le ridicule. Nos colosses dédaignent même d'abaisser le regard sur les pygmées ; mais l'arche est bien gardée, et le bas-français a encore trop à faire, même avec les coups d'Etat du gouvernement de la République, pour que nous

craignons raisonnablement de le voir nous enfoncer les portes. Dans un siècle d'ici, il serait tout à fait curieux de pouvoir étudier les productions de ces incapables, comme on étudie parfois certains débris du bas-latin, pour y déterrer quelque racine de notre langue ; mais qu'en restera-t-il ? Il ne nous est presque rien resté du bas-latin, qui n'avait pas nos colosses pour le plonger dans l'ombre ; comment le bas-français, jusqu'au dernier iota, saurait-il ne pas tomber dans la nuit éternelle, à mesure qu'il voit le jour ?

Cependant, au risque de te scandaliser, je t'avoue que, fixé immensément en deça du radicalisme de MM. Gréard, Clairin & cie, on ne m'ôtera pas de la tête la prétention qu'il y a réellement des réformes importantes à opérer dans le domaine de l'orthographe, et que ces réformes sont depuis longtemps urgentes. En les faisant, on ferait un pas de géant vers la simplification, tout en laissant à la langue sa vraie physionomie. Mes réformes, à moi, seraient précisément celles que demande le grand Littré, non pas pour favoriser les candidats et candidates de M. Léo Claretie aux dépens de la langue et du bon sens, mais pour la langue elle-même et pour la logique de ceux qui l'écrivent. Ces réformes ne touchent en rien aux règles de la syntaxe, ni aux lettres étymologiques, auxquelles les apôtres de la décadence ont déclaré la guerre, mais qui pourtant sont choses trop bien mises à leur place, trop bien cimentées et gardées par le bon sens pour qu'ils en puissent rien démolir.

Tu sais comme tout le monde que l'Académie n'a pas pour rôle de faire la langue ; que ce n'est pas l'Académie qui fait la langue ; qu'elle n'a été créée que pour enregistrer l'usage ; qu'on peut différer du corps académique sans être hérétique en philologie, et que c'est même assez souvent en différant du corps académique, comme font, d'ailleurs, de bons académiciens, qu'on est correct. Mais il n'en est pas moins vrai que, quand on a l'Académie pour écran, on est inexpugnable. Il serait donc à propos qu'elle fit disparaître ses anomalies, ses inconséquences, ses contradictions. Il est connu de tous ceux qui se sont servis de son dictionnaire et de sa grammaire qu'elle a de tout cela. Laisse-moi t'en citer quelques exemples au hasard. Je pourrais t'en citer cinq ou six cents sans trop de fatigue ; mais avec toi il faut être court : tu es si petit !

Nous avons les adjectifs *lourd* et *long*, dont les verbes sont *alourdir* et *allonger* ; pourquoi cette différence dans le nombre des *l* ? C'est un arbitraire irrationnel, et qui ne sert qu'à compliquer sans aucune utilité. Nous avons *grand* et *grave* ; pourquoi deux *g* dans *aggraver* et un seul dans *agrandir* ? Tous les composés de *char*, ont deux *r* ; pourquoi l'exception de *chariot* ? Si l'on doit écrire l'infinitif *asseoir* avec un *e*, pourquoi retrancher cet *e* aux autres temps, assois, assoirai, assoirais, assoyons, assoie ? Pourquoi, si ce n'est de par un arbitraire de pied en cap irrationnel, écrire *consonnance* avec deux *n*, tandis qu'il faut écrire avec un seul *assonance* et *dissonance* ? Pourquoi *latrie* sans accent et son composé *idolâtrie* avec un accent ? On écrit *assote* avec un seul *t*, et *sottise*, *sottiser*, avec deux ; la racine est pourtant la même : *sot*. Pourquoi *emmailloter* avec deux *t*, tandis qu'il faut n'en mettre qu'un dans *démailloter* : les deux verbes viennent du même *maillot* ? La désinence *ellerie* a toujours deux *l* ; il n'y a que deux exceptions : *bourrèlerie* et *grivèlerie*. Pourquoi ces deux exceptions ? C'est à cause des verbes *bourreles*

griveler. Eh ! qu'est-ce qui empêcherait de conjuguer ces deux verbes comme les autres du même genre ? L'Académie écrit *élever* avec un accent ; pourquoi retranche-t-elle cet accent quand elle écrit *relever*, au mépris de sa propre règle établissant que deux syllabes muettes ne vont pas immédiatement de suite ? etc.

Littre dit que ce sont là des anomalies qui compliquent inutilement l'orthographe, et qui doivent être corrigées. L'Académie y voit peut-être à l'heure qu'il est, en élaborant une nouvelle édition de son dictionnaire. Il est vrai qu'au train dont elle y va, nous avons presque tous à faire le sacrifice de mourir sans avoir vu cela.

Ton ami bien sincère,

FIRMIN PARIS.

MATHÉMATIQUES

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ALGÈBRE ÉLÉMENTAIRE (suite)

Les élèves ont appris, non pas à l'aide d'une règle à être appliquée mécaniquement sans en comprendre la raison, mais par le gros bon sens, à *transposer les termes*, il est temps de leur faire découvrir le procédé qui permet de simplifier les équations en faisant disparaître les fractions.

Exemple 8.— Si à l'âge d'A on ajoute les deux tiers de son âge et 8 ans la somme sera 43 ans. Quel est son âge ?

Soit x l'âge d'A ; alors $\frac{2x}{3}$ les deux tiers de son âge.

Equation

$$x + \frac{2x}{3} + 8 = 43$$

Transposant on a :

$$x + \frac{2x}{3} = 43 - 8$$

$$x + \frac{2x}{3} = 35$$

Le principe déjà énoncé et compris :— *si on ajoute ou si l'on retranche une même quantité aux deux membres d'une équation, l'égalité ne sera pas troublée*,—rendra évident cet autre principe, qui ne diffère du premier que dans l'énonciation : *si on multiplie ou si on divise les deux termes d'une équation par une même quantité, l'égalité ne sera pas troublée*.

L'application de ce principe fournit un moyen de faire disparaître la fraction $\frac{2x}{3}$ dans l'équation $x + \frac{2x}{3} = 35$. Si on multiplie les deux termes de cette équation par un nombre quelconque l'égalité ne sera pas troublée ; il suffit donc de choisir comme multiplicateur de l'équation en question un nombre qui transformera des tiers en entiers ; il est évident qu'un des nombres 3, 6, 9, 12, etc., produirait cet effet.

Multipliant par 3, l'équation $x + \frac{2x}{3} = 35$

on a : $3x + 2x = 105$

$$5x = 105$$

$$x = \frac{105}{5} = 21 \text{ Rép.}$$

En s'y prenant autrement on aurait pu résoudre ce problème sans avoir de fractions dans l'équation initiale. Pour cela il n'y a qu'à représenter l'âge cherché par une quantité dont les deux tiers soient un nombre entier.

EXEMPLE. — Soit $3x$ l'âge cherchée ; alors $2x$ les deux tiers de l'âge cherché.

$$\begin{aligned} 3x + 2x + 8 &= 43 \\ 5x &= 43 - 8 \\ 5x &= 35 \\ x &= \frac{35}{5} = 7 \end{aligned}$$

et $3x$ l'âge cherché $= 3 \times 7 = 21$ Rép.

Exemple 9. — Si à la moitié de ma fortune j'ajoute le tiers de ma fortune et \$400 la somme sera 2600. Quelle est ma fortune ?

Soit x ma fortune alors $\frac{x}{2}$ la moitié de ma fortune et $\frac{x}{3}$ le tiers de ma fortune.

Equation. — $\frac{x}{2} + \frac{x}{3} + 400 = 2600$

Multipliant les deux membres de cette équation par 6, le plus petit multiple commun des dénominateurs 2 et 3 ou par tout autre multiple commun des dénominateurs tels que 12, 18 etc., on transformera les demies et les tiers en entiers et ainsi on fera disparaître les fractions.

Multipliant les deux membres par 6 on a : $3x + 2x + 2400 = 15600$

Transposant on a : $3x + 2x = 15600 - 2400$

Réduisant on a : $5x = 13200$
 $x = \frac{13200}{5} = \$2640$ Rép.

Encore dans ce problème il eut été facile d'éviter d'avoir des fractions dans la solution. *Exemple.* — Soit $6x$ ma fortune ; alors $3x$, la moitié de ma fortune et $2x$ le tiers.

Equation :

$$3x + 2x + 400 = \$2600$$

Réduisant et transposant on a : $5x = 2600 - 400 = 2200$

$$x = \frac{2200}{5} = \$440$$

$$6x = 6 \times 440 = \$2640 \text{ Rép.}$$

Donnez beaucoup de problèmes avec fractions, et toutes les fois que cela ne sera pas trop difficile faites résoudre des deux manières.

J. AHERN.

Cent-onzième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier (1)

Tenue le 28 mai 1900, à l'École Normale Jacques-Cartier

Etaient présents : — M. l'abbé H. Verrault, ptre, principal de l'école Normale Jacques-Cartier ; M. l'abbé Dubois, ass.-principal de l'école Normale Jacques-Cartier ; MM. U.-E. Archambault, directeur-général des écoles des Commissaires Catholiques de Montréal ; J.-O. Cassegrain, doyen de l'école Normale Jacques-Cartier ; A. Leblond de Brumath, principal de l'Académie Commerciale catholique ; D. Lacroix, principal de l'école Montcalm ; L.-A. Primeau, principal de l'école Olier ; P.-L. O'Donaghue, principal de l'école Belmont ; P. Ahern, principal de l'école Sarsfield et président de l'Association ; J.-H. Bergeron, vice-président ; J.-V. Desaulniers, secrétaire ; A. Saun-

(1) *Note de la rédaction.* — Nous aurions voulu publier ce compte-rendu dès le mois de septembre, mais nous n'avons pu nous le procurer plus tôt.

ders, principal du "High School" catholique; P.-J. Leitch, J.-H. Rondeau, F. Whitty, J.-C. St-Amour, J.-N. Perrault, J.-M. Dionne, N. Bélisle, R. de la Cuera, L.-J.-R. Bellefeuille, G.-E. Pagé, E. Colfer, J.-R. Pagé, J.-A. Brisebois, F.-M. Reynolds, B. Meloche, W. Meloche, J.-D. Bergeron, Léon Dasylla, J. Martel, N. Allaire, C.-A. Beaudin, L. Legault, L. Larose, A.-B. Charbonneau, O. Roy, J.-H. Simard, J.-P. Thibault, J. Hogan, J. Guérin, F.-P. St-Laurent, N. Nolin, G.-J. Ducharme, F. Viens, J.-E. Bernier, Nap. Brisebois, C. Leblanc, Z. Boutin, Ls Warren, J.-M. McCullen, J.-S. Teasdale, F.-D. Henderson, J.-M. Dubé, E.-N. Gobeil, Barthélemy, P.-J. Jasmin, E. Thibault, H.-A.-L. Augé, J.-B. Primeau, inspecteur; U.-J.-M. Tremblay, G. Beaubien, etc., etc., et les élèves-maitres de l'Ecole normale.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière conférence, lequel est adopté. Puis le trésorier, M. J.-A. Brisebois, donne lecture de son rapport financier, lequel aussi est adopté.

A son tour M. J.-O. Cassegrain, en sa qualité de délégué à la commission du fonds de pensions, soumet son rapport annuel, qui donne lieu à quelque discussion, par le fait surtout du déficit de \$3,000, que l'on constate avec chagrin. (A l'heure qu'il est le Fonds de retraite des instituteurs a un surplus.—*Note de la rédaction.*)

A la demande de l'assemblée, M. le Président nomme MM. G.-E. Pagé et J.-M. Tremblay scrutateurs pour la présente élection.

Le vote donne le résultat suivant : MM. J.-H. Bergeron, président; J.-M. Reynolds, vice-président; Germain Beaulieu, sec.-archiviste; J.-A. Brisebois, sec.-trésorier; S. Aubin, bibliothécaire; et J.-O. Cassegrain, délégué (réélu) à la Commission administrative.

Sur proposition de M. J.-V. Désaulniers, appuyée par M. J.-A. Brisebois, et acceptée par l'assemblée, les MM. suivants sont nommés membres du comité de régie.

MM. Nap. Brisebois, Ls Warren, E.-N. Gobeil, B. Meloche, J.-M. Tremblay, G.-E. Pagé, J.-J. Maguire, Eug. Leroy et J.-N. Perrault.

Le nouveau président remplace M. P. Ahern au fauteuil; il remercie, en termes heureux, l'assemblée de l'avoir élu à ce poste d'honneur; il expose brièvement le programme qu'il se propose de suivre, et qui est tout à l'avantage du corps enseignant.

"Il est temps, dit-il, de nous unir dans un travail commun pour l'amélioration du sort de l'instituteur; ce ne sont pas des mots inutiles des doléances qu'il faut maintenant, mais une lutte soutenue et persévérante."

Le vice-président parle dans le même sens; il prêtera toujours son plus ardent concours lorsqu'il s'agira de l'intérêt commun.

Puis M. de la Cuera, appuyé par M. J.-R. Bellefeuille, propose un vote de remerciements aux officiers sortant de charge; adopté aux applaudissements de l'assemblée.

L'assemblée charge ensuite un comité; composé de MM. Cassegrain, Bergeron, Reynolds, Beaulieu, Pagé, Perrault, Tremblay et Désaulniers, d'examiner le rapport financier de la Commission administrative du fonds de pension, soumis par M. J.-O. Cassegrain, et d'étudier toute question s'y rapportant, dans l'intérêt du corps enseignant, le dit comité devant faire rapport de son travail à la réunion de janvier prochain.

On ajourne ensuite à deux heures.

A la séance de l'après-midi, le président ayant pris place au fauteuil, M. U.-E. Archambault se lève. "Un événement important, dit-il, vient de se produire et nous ne devons pas le laisser passer inaperçu: je veux parler de la récente canonisation de Saint Jean-Baptiste de la Salle. Je propose donc une motion de félicitations aux Frères des Ecoles Chrétiennes en leur exprimant le plaisir que nous cause l'heureux dénouement du procès de canonisation soumis à la cour de Rome."

M. J.-O. Cassegrain appuie cette motion: "Je me joins, ajoute-t-il, avec d'autant plus de plaisir à M. Archambault, que je vois en l'humble fondateur d'une Congrégation qui a répandu dans le monde entier tant de bonnes œuvres et de bienfaits, non pas le modèle, le patron d'un seul corps religieux, mais encore celui de tout vrai catholique qui se voue à la noble mission de l'enseignement,"

Adopté.

M. E. Colfer propose ensuite: "Que l'association s'adresse à la législature pour que les diplômes de professeurs accordés par tout bureau dans la Province, soient valables pour tout le Canada."

M. U.-E. Archambault est d'avis que cette motion n'a pas sa raison d'être, parce qu'un gouvernement ne peut légiférer pour une autre province. M. J.-O. Cassegrain informe l'assemblée qu'il a été question d'une motion de la nature de celle-ci à la dernière session du congrès des instituteurs du Dominion, à Halifax, et que la dite motion sera discutée au mérite au prochain congrès, qui aura lieu à Ottawa, l'an prochain.

M. J.-P. Thibault lit ensuite un travail sur la notation musicale. "L'enseignement proprement dit du chant, dit-il, étant trop négligé dans nos écoles, il serait opportun d'enseigner au moins la notation musicale à tous les élèves. Cet enseignement entrerait dans le cadre des leçons de choses et serait un acheminement vers l'étude du chant aux écoles primaires. Cette notation pourrait être enseignée en trois leçons, la 1ère, traitant des noms des notes dans la portée, la 2ème, de leur valeur, la 3ème, portant sur les différentes mesures.

Joignant le précepte à l'exemple, le conférencier donne à l'assemblée, le résumé de ces trois leçons et parseme son étude d'anecdotes appropriées qui la rendent au plus haut point intéressante.

La discussion à laquelle donne lieu le travail de M. Thibault, a pour résultat de démontrer l'avantage qu'il y aurait de faire exécuter, aux séances mensuelles, des exercices de solfège plutôt que des morceaux de chant plus ou moins bien appris et plus ou moins à la portée des élèves.

Pour faire suite à la discussion de la séance précédente, M. A.-B. Charbonneau donne ensuite la lecture d'un travail de longue haleine sur l'enseignement de la composition dans nos écoles. Ce travail, écrit dans un style pur, brillant, et bien approprié au sujet, est écouté avec le plus grand intérêt, et vaut à son auteur les plus chaleureuses félicitations de l'assemblée et du Président.

Puis la séance est ajournée au dernier vendredi de janvier prochain.

GERMAIN BEAULIEU,
Secrétaire.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE A L'EXPOSITION DE 1900

C'est avec un bien vif plaisir que nous reproduisons de *L'Ecole Française* de Paris, les réflexions qu'une visite à l'exposition scolaire du Canada a suggérées à M. Decaux, un des éducateurs français les plus en vue. A la lecture de cette page, nos confrères ressentiront un légitime sentiment de fierté nationale. Plus que jamais, l'instituteur canadien-français doit comprendre la haute mission qui lui est confiée. Nous laissons la parole à *L'Ecole Française* :

CANADA

I

Ce n'est pas sans une intime émotion, je dois le dire, que j'ai passé presque une journée dans ce pavillon canadien du Trocadéro, classé sous la rubrique "colonies anglaises", mais où la langue, les études, les sentiments se montrent tout français et si bons Français !

Ce courant sympathique, mystérieusement établi entre nos frères de là-bas et nous autres, Français de France, plus d'un visiteur de l'Exposition en a ressenti les effluves, et sur ces cahiers d'élèves qui portent en première page des adresses ou dédicaces "à la France", des souhaits de voyage aux travaux préparés "pour la France!" etc. ; de nombreuses annotations remercient, félicitent les jeunes Canadiennes-Françaises dont le cœur est si fidèle : nous nous serrons la main à travers l'Océan et nous sentons nos cœurs battre à l'unisson.

Grâce à l'inépuisable obligeance du dévoué représentant du Comité scolaire de Québec, M. l'inspecteur Lippens, dont l'excellente revue, "L'Enseignement Primaire", de Québec, nous a, depuis longtemps, fait connaître le nom et les travaux, il a été possible d'étudier à fond cette intéressante et remarquable exposition. Le grand prix

et les nombreuses médailles que lui a décernées le jury international en disent toute la valeur, et je suis, à tous ces titres, heureux d'avoir pu à loisir y prendre toutes les leçons que je m'étais promis de lui demander.

Elles sont de la plus haute importance, ces leçons morales autant au moins que pédagogiques, et c'est pourquoi je voudrais réussir à les faire partager à tous ceux qui se dévouent en France à l'enseignement chrétien.

" Si vous voulez rester catholiques, restez Français," écrivait, il y a de longs mois déjà aux Canadiens, l'un des collaborateurs de *L'Enseignement Primaire* de Québec, et ces mots me sont restés, d'abord comme un hommage à la France très chrétienne, fille aînée de l'Eglise, et aussi comme une parole à méditer pour les catholiques de France. Il me sont revenus souvent tandis que je lisais les choses si diverses que l'on écrit actuellement en France à propos d'éducation. Non, ce ne sont pas les systèmes anglo-saxons d'Angleterre et d'Amérique, pas plus que les systèmes importés d'Allemagne, qui peuvent nous aider à opérer dans l'éducation française l'évolution nécessitée par les changements survenus dans l'économie sociale de notre patrie, nous sommes de races et de traditions trop différentes pour chercher mutuellement à nous imiter et à nous transformer ; il est de toute évidence, étant donnée la nature française, que si nous ne tenons pas ferme à rester nous-mêmes, nous imiterons surtout les défauts d'autrui, et nous perdrons nos nobles et fines qualités de race ; et si même j'ose vous répéter à peu près un mot de M. Brunetière, quelle que soit, en apparence, la supériorité actuelle des Anglo-Saxons, quelque chose ne nous dit-il pas, au fond de l'âme, que nous avons des qualités bien supérieures aux leurs ; même au point de vue pratique, sommes-nous, par nature et par tradition, inférieurs aux Anglo-Saxons, comme on se plaît tant à le dire ? Vous rappelez-vous la guerre en Crimée, où les Anglais, fort bien équipés par leur nation, ne savaient comment se tirer d'affaire, tandis que nos soldats français s'organisaient avec tant d'ingéniosité et aidaient ces alliés d'alors avec autant de charité dans les questions ménagères que sur le champ de bataille...

Et à cette éternelle redite : " les Français ne sont pas un peuple colonisateur," ne pouvons-nous pas répondre, sans parler des Indes, où les Anglais ont tout simplement emprunté les idées de Dupleix, lâchement abandonné par le gouvernement de Louis XV, qui est-ce qui a fait le Canada, sinon la France ? Y a-t-il une colonie anglaise qui, au lieu d'être une simple terre d'exploitation livrée aux mains d'un peuple mercantile, soit devenue le sol national d'un peuple fier de son origine, gardant l'amour de sa mère-patrie, ayant atteint pourtant, dans sa vie personnelle, un haut degré de civilisation, sachant, sans s'attarder à des regrets stériles, sans s'épuiser à chercher l'impossible, être de son temps et de son pays moderne tout en gardant fidèlement ses principes et ses traditions ? Ce peuple canadien, c'est la France très chrétienne qui l'a fait. La race française a conservé au Canada toute son énergie, toute son endurance, toute sa sève catholique, son esprit d'entreprise, de travail et d'épargne en même temps que de générosité ; ce sont nos qualités nationales, n'en déplaise à ceux qui ne savent dire que du mal de nous et ne voient que nos défauts, qualités à reprendre, pour beaucoup, sans doute, mais à reprendre chez nous et non à emprunter d'autrui. Séparé de la métropole plus encore par l'abandon d'un gouvernement indigne que par les chances de la guerre, le peuple canadien-français, soumis depuis un siècle et demi à un peuple protestant, de race différente, a su faire respecter son autonomie et sa religion. Il a obtenu une organisation de l'Instruction publique qui donne à ses enfants une éducation foncièrement catholique et nationale, répondant à tous ses besoins actuels.

Il me paraît bien que nous, catholiques français, avons de meilleures leçons à prendre pour l'éducation de nos enfants, chez ces frères de race et d'âme que chez les conquérants qui n'ont pu ni les déposséder, ni les assimiler.

Etre de notre temps, tirer des faits accomplis le meilleur parti possible pour y élever chrétiennement des enfants qui vivront dans notre pays, tel qu'il est de nos jours et non tel qu'il fut dans d'autres siècles ; leur faire aimer la France d'aujourd'hui comme celle d'hier, car notre pays n'est pas une nation morte, mais une patrie vivante ; telle me paraît être la leçon que nous pouvons tout d'abord demander au Canada français. C'est pourquoi je ne crains pas de m'attarder en exposant maintenant l'organisation de l'Instruction publique au Canada français. L'examen des objets exposés nous fera voir ensuite les résultats pratiques de cette organisation.

II

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

La loi qui règle l'organisation de l'enseignement dans la province de Québec est très sage. Ceux qui l'ont élaborée s'inspiraient évidemment d'un profond sentiment de justice. "Nous ne disons pas que l'organisation de l'enseignement soit parfaite, ai-je entendu dire à M. Lippens, mais elle est évidemment la seule qui puisse fonctionner dans notre pays." Quand nous aurons dit qu'elle se prête excessivement bien à ce que les Congrégations d'hommes et de femmes, tout en conservant leur autonomie et leurs traditions, puissent, sans difficulté, faire entrer leurs établissements dans le système général, on concevra que nous nous soyons arrêtés à l'examiner.

Le Conseil de l'Instruction publique, placé à la tête du système d'éducation, comprend tous les évêques catholiques de la province, un nombre de laïcs catholiques égal au nombre des évêques, et un nombre de membres protestants égal à celui des laïcs catholiques. Il est divisé en deux comités, catholique et protestant, ayant leurs sessions distinctes, dont chacun fixe le nombre, nomme son président et son secrétaire et détermine son *quorum*. Les deux comités ont adopté des règlements identiques, concernant la classification des écoles, les programmes d'études, la règle des écoles normales, l'examen des candidats, l'inspection, etc., mais chacun d'eux s'occupe exclusivement des écoles de sa religion.

Le Surintendant de l'Instruction publique, nommé par le Lieutenant-Gouverneur, est de droit président du Conseil, et membre des deux comités, mais il n'a droit de vote que dans celui de la religion à laquelle il appartient. Pour la direction du département de l'Instruction publique, il doit se conformer aux instructions qui lui sont données par les Comités. C'est lui qui prépare tous les ans le budget de l'Instruction publique et le soumet à la législature, il publie des statistiques et les renseignements qu'il recueille sur toutes les maisons enseignantes et sur le mouvement intellectuel.

M. DECAUX.

(A suivre)

PENSÉE

Quel encouragement pour un jeune maître, quand il se peut dire au fond de l'âme : "Je mets la main au plus noble ouvrage : tous les grands cœurs aspirent à procurer le salut de la société ; la renaissance sociale ne sera faite que par la bonne éducation des générations nouvelles ; je suis donc enrôlé dans l'armée d'élite qui prépare l'avenir ; tous les regards se tournent vers moi et me demandent des chrétiens vaillants qui soient des sauveurs."

(L'Éducateur Apôtre, par l'abbé Guibert).

Moyens d'encourager les enfants

Les enfants ressemblent aux montres, qui s'arrêtent lorsqu'on oublie de les remonter ; abandonnés à eux-mêmes, ils ne font rien. Deux causes principales les poussent et les maintiennent dans cette inertie : l'imprévoyance de l'ignorance et l'inexpérience de la vie, la paresse d'esprit qui est au fond de toute créature humaine. Si donc nous voulons rendre l'enfant actif et apte à remplir ses devoirs, il ne faut pas l'abandonner à ses propres inspirations, à ses penchants. C'est à nous de le surveiller convenablement, de lui faire sentir sans relâche la surveillance qui pèse sur ses moindres actions, de l'aiguillonner quand il ralentit sa marche et de le maintenir dans la bonne voie lorsqu'il tend à s'en écarter quelque peu.

“ L'émulation serait sans doute inutile si les hommes pouvaient toujours agir par le pur amour du devoir ; mais bien que ce motif doive être le principal, ne faisons pas orgueilleusement abstraction de nos misères ; à nos passions mauvaises, opposons toutes les résistances qui sont bonnes en elles-mêmes ; appuyons-nous sur tout ce qui peut nous soutenir et nous défendre : le contraire serait présomption et témérité. Personne n'a songé à nier l'influence du bon exemple : n'est-ce donc pas l'émulation qui lui donne l'efficacité ? ”

Motifs qui peuvent porter l'enfant à travailler et à faire de son mieux ;

1° *La crainte de Dieu.*— Le premier et le principal est la crainte de Dieu. Faisons en sorte de donner à notre élève une vive et constante persuasion de la présence de Dieu ; ce sera lui inspirer la crainte la plus salutaire et la plus efficace qui puisse agir sur sa volonté ; ce sera mettre son âme dans la meilleure situation pour faire le bien en toutes choses, car ce sera la placer dans la situation véritable où toute âme devrait être, et pour laquelle d'ailleurs nous sommes tous faits. Là est la source des meilleures, il faudrait dire des seules bonnes inspirations. *Nous vivons en Dieu, nous nous mouvons en Dieu*”, dit S. Paul ; cela est vrai aussi bien au moral qu'au physique. L'âme humaine qui se retire de Dieu est absolument dans la même situation que le poisson sur la vase, que l'oiseau sur la machine pneumatique ; elle ne vit plus. Absence de Dieu dans l'âme de l'enfant : grand et redoutable obstacle contre lequel viennent se briser les efforts de tant de maîtres, d'ailleurs habiles et dévoués.

2° *L'amour du devoir.*— Il y a au fond de notre âme une secrète affinité pour la vérité et le bien, et jamais la conscience ne refuse son approbation à l'accomplissement du devoir. Quelles que soient l'intensité et l'intolérance des passions, nous demeurons convaincu que la réalisation du bien est pour nous une source de joie, parce que qu'en effet nous ne la concevons pas seulement spéculativement et à priori, mais parce que nous la ressentons naturellement comme la suite naturelle de nos efforts vertueux. On comprend donc tout le parti qu'on peut tirer de cette disposition de l'âme : faisons en sorte que l'enfant goûte le plus souvent possible à cette source divine de la joie innocente et pure, il apprendra par là même à l'apprécier et à l'aimer, et il sera dès lors capable d'effort pour l'obtenir. Donc, par nos efforts et nos encouragements de toute nature, mettre l'enfant dans la situation de faire le bien, puis le faire réfléchir sur la satisfaction intérieure qu'il en éprouve : voilà certainement l'un des meilleurs moyens de l'encourager à bien faire.

3° *Le désir de plaire au maître.*— Ce motif est extrêmement puissant, lorsque l'élève est persuadé que le maître y est sensible. Que le maître donc paraisse y attacher une grande importance, et être réellement affligé des manquements qui ont lieu à cet égard : si le maître a su d'ailleurs se faire aimer, — chose bien facile après tout, puisqu'il ne s'agit que d'aimer soi-même, — il n'y a pas d'enfant qui ne rougisse de lui faire ainsi de la peine par pur caprice, et pour qui cette honte d'affliger un homme qui lui veut du bien, et pour qui il professe une grande estime, ne soit un frein des plus puissants.

4° *Le désir de plaire aux parents.*— Ce moyen se fonde sur les considérations précédentes. On peut y ajouter toutes les autres considérations.

puissantes qui résultent des obligations particulières que l'enfant a à l'égard de ses parents. On ne saurait trop revenir sur ce sujet de la famille, pour profiter d'abord des émotions et des bonnes résolutions qu'il fait naître, pour, d'autre part, graver plus profondément dans le cœur de l'enfant ces sentiments d'affection et de respect qui répondent à ses plus pressants devoirs, comme ils sont l'un des fondements du bonheur et de l'ordre dans la société.

5° *L'émulation.*— Bien des choses ont été dites sur l'émulation : ce qui n'a pas été assez dit, c'est la nécessité de maintenir aux yeux des enfants le prestige des récompenses. Les meilleurs moyens s'usent vite : pourquoi ? parce que le maître s'en lasse lui-même. L'inconstance de l'enfant est en partie le fruit de la nôtre ; s'il n'attache plus la même importance à des récompenses que d'abord il recherchait avec ardeur, c'est que nous avons cessé de le stimuler avec ces vives exhortations par lesquelles nous avons d'abord excité son enthousiasme. L'esprit de suite et la persévérance dans les bonnes choses est cependant un grand mérite et un grand élément de succès. Je n'ai jamais, pour mon compte, contemplé sur la poitrine d'un enfant cette simple croix ou cette médaille dont il se pare avec orgueil, sans admirer la persévérance et l'énergie du maître ou de la maîtresse qui a su conserver à ce modeste moyen d'émulation, souvent après bien des années, tout son prestige et toute son efficacité.

6° *L'exemple.*— Présentons à la masse d'une classe, et à chaque élève en particulier, l'exemple de quelques élèves qui travaillent avec courage et qui se conduisent bien. Entretienons les bonnes dispositions de ces enfants privilégiés, c'est chose facile : faisons tout pour qu'ils soient aimés de leurs condisciples, et pour cela, dirigeons leur caractère en conséquence : ce point obtenu, le reste ira de soi, car on imite très facilement ceux qu'on estime et qu'on aime.

7° *Les avantages de l'instruction.*— L'enfant est déjà très capable de les sentir. Non seulement il peut comprendre, et il comprend, en effet, que l'instruction lui donnera une supériorité réelle sur les autres, par la différence qu'il trouve sur lui-même et les ignorants de la classe, — différence d'ailleurs sur laquelle il ne faut pas trop insister, de peur de faire naître l'orgueil ; — mais il comprendra aussi les avantages intrinsèques de l'instruction par rapport aux devoirs de la vie, si l'on a soin de les lui démontrer par des comparaisons à sa portée. On peut lui demander, par exemple, ce que deviendrait le maçon, s'il ne savait pas son métier, le laboureur, s'il ne connaissait pas la culture, le médecin, s'il n'avait pas étudié, etc., puis tirer de là cette conclusion que la vie en général est aussi une science que l'on acquiert par l'étude, et que l'ignorant est absolument à l'égard de la vie dans la même situation que le maçon qui ne saurait pas son métier, etc. On lui demandera encore ce que ferait l'ignorant s'il avait une lettre à écrire, un compte à rédiger, s'il devait causer avec une personne instruite, etc. Ces comparaisons et une foule d'autres sont de nature à faire comprendre à l'enfant les avantages de l'instruction, et par là même à le porter à faire des efforts sérieux pour s'y avancer de plus en plus.

8° *Les charmes de l'étude.*— La manière dont les leçons se donnent peut devenir un stimulant très efficace. On fait aimer le devoir en le rendant plus attrayant. Si le maître sait aborder son sujet par le côté le plus propre à in-

téresser ; s'il sait circonscrire son horizon et l'éclaircir d'une belle lumière ; s'il sait choisir des expressions qui parlent à l'intelligence ou au cœur par la justesse ou le coloris, il ne tardera pas à captiver son jeune auditoire : la chaleur du zèle et du sentiment est communicative, et provoque un prompt retour.

La clarté dans l'enseignement contribue avant tout à leur faire aimer l'étude. Une parole nette, ferme, lumineuse, plaît à tous les âges, mais particulièrement aux enfants. Cherchez le côté de leur esprit où il fait jour, et partez de là pour éclaircir ce qui est encore obscur. Si vous les placez dès le commencement dans les ténèbres, vous les découragez, vous les troublez, et ils se dégoûtent d'une instruction que vous rendez si rebutante.

Mais mis sur le terrain des idées claires, ils se sentent attirés par les notions que vous présentez avec une simplicité si aimable et ils se livreront sans peine à vous, pour être conduits à de nouvelles conquêtes.

« J'ai connu un jeune homme, raconte un judicieux auteur, qui d'abord n'avait montré aucun goût pour l'étude et n'y avait fait aucun progrès, parce qu'on la lui avait présentée d'une manière rebutante et maladroite, et qui, plus tard, ayant passé dans un autre établissement d'éducation, se montra à la lettre épris des charmes de la science, parce qu'un professeur plus judicieux la lui enseigna avec simplicité et amabilité. »

« Il se trouve très peu de maîtres, dit Rollin, qui soient assez heureux pour venir à bout de rendre l'étude aimable à leurs disciples. Le succès en ce point dépend beaucoup des premières impressions, et la grande attention des maîtres chargés d'enseigner les premiers éléments, doit être de faire en sorte qu'un enfant qui n'est point encore capable d'aimer l'étude, ne la prenne point dès lors en aversion, de peur que l'amertume qu'il y aura d'abord sentie, ne le suive dans tout le cours du travail auquel il sera appelé pour son instruction. »

Heureux le maître qui, animé du désir d'être utile et de répandre dans les âmes ses sentiments et ses pensées, sait ainsi attirer ses élèves à lui par le charme de sa parole et par l'inépuisable bonté de son cœur ! Pour lui comme pour ses disciples, *les voies de la sagesse sont des sentiers agréables*, et tous y trouvent chaque jour de nouveaux plaisirs. Les esprits s'éclairent ensemble, les cœurs battent à l'unisson ; alors le miel du savoir paraît doux, et quand on en a ainsi goûté, on veut y revenir à toutes les époques de la vie.

(*L'Ecole et la Famille.*)

Soins à prendre et conseils à donner sous le rapport hygiénique

L'instituteur, avons-nous dit, a des mesures de salubrité à prendre lui-même à l'école ; elles ont trait au renouvellement de l'air, à la température et à la propreté. On en saisira l'importance sans que nous entrons à ce sujet dans des détails étendus.

L'air est un agent essentiel à la vie ; l'air pur est la première condition d'une bonne santé. Il est cependant continuellement vicié dans une salle

d'école, par la respiration, à laquelle viennent se joindre les émanations de la transpiration, des vêtements, et souvent de la nourriture que les paniers renferment. Outre les soins de propreté que l'instituteur prendra et fera prendre aux enfants, il faudra qu'il veille avec le plus grand soin à renouveler l'air aussi souvent que le demanderont les dimensions du local, relativement au nombre des élèves et aux autres causes de corruption. On pense généralement que ce n'est pas trop de 9 à 12 pieds cubes d'air, par élève, pour les trois heures consécutives que doit durer une classe. Si la salle n'était pas de dimensions suffisantes, il faudrait renouveler l'air de temps en temps au moyen de vasistas, placés au haut de chaque croisée, de manière que le courant passât au-dessus de la tête des enfants sans les atteindre, condition de la plus haute importance.

Mais c'est surtout après les heures de classe que l'air sera renouvelé ; toutes les croisées seront alors constamment tenues ouvertes. De plus chaque fois que la température le permettra, et principalement en été, elles resteront ouvertes même pendant la classe, mais d'un côté seulement, de façon à éviter les courants d'air.

MICHEL CHARBONNEAU.

(Cours théorique et pratique de pédagogie.)

De la lecture

Nous lisons dans l'*Ecole Française* de Paris :

“ C'est avec la plus vive satisfaction que l'on constate dans les maisons d'éducation de la première enfance qu'au ton criard ou chantant de la lecture et des prières on a fait succéder un ton naturel. Que les Directrices qui n'ont pas encore apporté cette amélioration répriment dès le début de l'année scolaire cette regrettable habitude et qu'il n'en reste plus trace.

En voyant l'état trop souvent chétif des petits enfants de nos classes, n'êtes-vous pas portés à leur faire grâce d'efforts de gorge et de poumons dans des exercices qui ont plus de charme à voix douce et naturelle. Et puis, n'avez-vous jamais jugé, de la cour d'une école, l'effet que produit cet époumonant tintamarre auquel il ne manque que le tam-tam pour être tout à fait chinois.

1° Pour les prières, mieux vaut n'en apprendre qu'une phrase par jour dont les petits enfants comprendront le sens que d'en débiter une tirade d'une façon informe.

2° Pour la lecture, si vous faites épeler, que ce soit peu à la fois, tantôt une table, tantôt une autre, mais sans forcer la voix et sans ce ton cadencé si déplaisant à entendre.

3° Pour les fables et poésies, évitez de faire sonner la finale de chaque ligne et de chantonner, ce qui serait ridicule si le morceau était une conversation.

Prenez donc, dès maintenant, la bonne habitude de donner à tous les exercices oraux une *forme expressive* et non *mécanique*. ”

Imitons nos confrères du beau pays de France.

DOCUMENT OFFICIEL

L'Honorable Secrétaire de la Province a donné instruction au Surintendant de l'Instruction publique d'adresser aux commissions scolaires catholiques la circulaire qui suit :

“ QUÉBEC, 15 novembre 1900.

“ Messieurs,

“ Un ouvrage classique qui contient dans un même volume toutes les matières de la première année du cours élémentaire, publié par le gouvernement pour être distribué gratuitement aux municipalités qui en feront la demande, n'ayant été approuvé par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique que dans le cours du mois de septembre, n'a pu être imprimé à temps pour la rentrée des classes.

“ Comme, aussi, un grand nombre de commissions scolaires, demandent à examiner cet ouvrage avant de l'adopter pour leurs écoles et que la distribution qui en serait faite après ces retards aurait pour effet d'interrompre les cours déjà commencés, le gouvernement croit devoir en remettre l'envoi à l'automne prochain.

“ En attendant, un exemplaire de ce livre sera envoyé, dès qu'il sera publié, afin que vous en puissiez faire l'examen à loisir. ”

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

PAUL DE CAZES.

Pour le Surintendant.

**Lettre pastorale de Monseigneur Louis-Nazaire Bégin
Archevêque de Québec**

ORDONNANT UN TRIDUUM SOLENNEL EN L'HONNEUR DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, FONDATEUR DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, par la grâce de Dieu et du siège apostolique, archevêque de Québec.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Douze ans à peine se sont écoulés depuis que l'Eglise, pleinement instruite de l'héroïcité des vertus et de la sainteté de vie du Vénéralble Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, inscrivait son nom au catalogue des Bienheureux. Notre église cathédrale retentit encore des voix éloquentes qui ont exalté l'humble prêtre et rendu grâce à Dieu, auteur et rémunérateur de toute sainteté, d'avoir couronné son serviteur.

Depuis cette date mémorable, ce même Dieu, magnifique par ses dons, a daigné ratifier le jugement de son Eglise sur la terre. Par l'intercession du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, les miracles, preuves indéniables de son crédit auprès de Dieu, se sont multipliés, et le Vicaire de Jésus-Christ, cédant aux vœux de la catholicité, a voulu que, avant de laisser notre siècle disparaître, un astre de plus brillât au firmament de la sainte Eglise.

Le jour fixé pour ce glorieux événement fut le 24 mai 1900, jour solennel pour le monde catholique, et en particulier pour l'Institut né de l'inspiration et du zèle du saint Fondateur, jour de pieuse allégresse pour l'Eglise de Québec qui doit tant au dévouement des fils de Jean-Baptiste de la Salle.

Dans la canonisation d'un Saint, Nos Très Chers Frères, il faut voir, sans doute, la haute sanction de la vertu et du mérite. L'Eglise par son décret solennel, affirme d'une manière pratique, une de ses notes essentielles et distinctives. Elle se montre vraiment *Sainte*, puisque, avant de déclarer *Saint* un de ses enfants, elle a dû, par la grâce dont elle est la dépositaire, l'engendrer à la sainteté et le conduire comme par la main jusqu'au seuil du paradis.

Mais il est une autre de ses pérogatives qu'elle a voulu proclamer dans la canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle : c'est son magistère suprême et universel, ce droit d'enseigner dont l'a investie son divin Chef et Fondateur, quand il dit à ses Apôtres : "Allez, enseignez toutes les nations." Droit inaliénable, devoir sacré dont l'Eglise ne saurait jamais être frustrée, puisque Jésus-Christ est avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Ce magistère regarde, sans doute, premièrement la foi et les mœurs ; il regarde aussi, par conséquent, la vie chrétienne tout entière, dans son éclosion, son évolution et sa perfection. Or, l'éducation et l'instruction en sont les instruments indispensables et inséparables. Ceux qui élèvent l'enfant pour la vie chrétienne, le dressent en même temps pour ses devoirs sociaux ; car il n'y a pas en lui deux hommes, le chrétien et le citoyen, mais un seul, destiné à être simultanément membre de deux sociétés, toutes deux voulues de Dieu et également obligées de lui obéir et de le servir pour atteindre leur fin. Une éducation indépendante de Dieu et de l'Eglise serait une monstruosité, digne fruit de la Révolution, mère des erreurs qui sont le fléau de notre siècle et le plus redoutable danger des temps modernes.

C'est donc l'éducation chrétienne que l'Eglise a voulu honorer dans la personne du glorieux Fondateur des Ecoles Chrétiennes. Il suffit de lire sa vie pour se convaincre qu'il a réalisé, il y a plus de deux siècles, le rêve le plus ardent de nos soi-disant réformateurs de l'enseignement. Emule de son saint patron, qui est aussi celui de notre bien-aimé pays, il a été vraiment un précurseur dans la noble et sainte carrière de l'enseignement populaire. Le problème de l'instruction *gratuite*, dans le seul vrai sens du mot, qui mieux que lui l'a compris et résolu ? La gratuité de ses écoles, voilà précisément ce qui a été le prétexte des violentes persécutions qui l'on abreuvé d'amertume en attendant qu'elles servissent de motifs pour sa béatification.—L'enseignement *pratique* tant prôné de nos jours par des publicistes qui seraient parfois fort en peine de le définir, il l'avait deviné et mis à exécution dès le dix-septième siècle, et ses successeurs, en cela comme dans tout le reste, n'ont eu, pour réussir, qu'à suivre la voie lumineuse qu'il leur a tracée. Les voix les plus autorisées, comme les moins suspectes de partialité, leur en ont rendu le témoignage, non seulement en France, berceau de l'Institut, mais encore sur toutes les plages de l'univers.

"Nulle part, disait naguère un illustre académicien français, on n'apprend à lire, à écrire et à compter aussi bien que chez les Frères ; nulle part on ne forme de meilleurs citoyens, plus dévoués à leur pays ; nulle part, enfin, on n'apprend mieux à l'enfant ses devoirs envers lui-même et envers Dieu (1)."

(1) Le comte d'Haussonville.

Aussi les fils de Jean-Baptiste de la Salle se réjouissent-ils avec raison de la gloire de leur Père et de l'hommage rendu à l'efficacité de l'œuvre qu'il a fondée et qu'il couvre toujours de sa protection. Mais ils n'en tirent pas vanité ; ils n'en concluent pas non plus qu'ils doivent rester stationnaires, sans chercher à répondre aux besoins de notre temps et du pays où ils exercent leur apostolat ; ils y trouvent, au contraire, un stimulant à plus de dévouement encore et à des progrès nouveaux. Ils savent, en effet, que l'instruction, quoique invariable dans ses principes comme la vérité qui en est l'objet et la nature humaine qu'il s'agit d'élever jusqu'à Dieu, n'en est pas moins éminemment perfectible. Aussi leurs programmes, s'adaptent-ils à toutes les exigences légitimes de la société où ils vivent, et recueillent-ils dans toutes les grandes expositions scolaires des palmes méritées.

Notre diocèse, Nos Très Chers Frères, ne saurait rester indifférent à l'honneur décerné par l'Eglise au saint éducateur de la jeunesse. Clergé et fidèles sont trop redevables aux Chers Frères de leur coopération efficace à l'œuvre de l'éducation chrétienne, pour être tentés de l'oublier et de ne pas s'associer à leur légitime et filiale allégresse.

Il n'y a pas de pays au monde, Nos Très Chers Frères, où l'Eglise ait fait faire de plus grands et de plus rapides progrès à l'instruction publique que dans notre Canada. Nulle part les prêtres ne sont plus dévoués pour faire de vos enfants des citoyens intègres, des chrétiens solides et éclairés. Nulle contrée de l'univers ne compte — eu égard au chiffre restreint de notre population catholique — autant de belles institutions consacrées à la formation intellectuelle et morale des nombreux enfants, qui sont la bénédiction et la joie de nos honnêtes et vertueuses familles canadiennes. Et tout cela, vous le savez, — puissiez-vous ne jamais l'oublier ! — c'est le fruit du zèle apostolique, des épargnes péniblement faites et de la générosité sans bornes de vos pasteurs. Ils ont vécu, d'ordinaire, pauvrement et se sont imposé toute espèce de sacrifices pour fonder dans nos paroisses rurales, aussi bien que dans les villes, des collèges et des convents où les Chers Frères et d'excellentes Religieuses cultivent l'esprit et le cœur de notre jeunesse avec un dévouement et une habileté dignes de tous éloges.

Ils ont compris cette parole d'un illustre chrétien : " Je ne sais s'il y a rien de plus grand et de plus agréable à Dieu que de cultiver ces jeunes plantes du jardin du Seigneur, et de les arroser des eaux salutaires de la doctrine céleste. "

Ces belles paroles, — proférées au commencement du xve siècle par l'illustre Gerson, chancelier de l'Université de Paris, — on les citait récemment en faisant l'éloge de saint Jean-Baptiste de la Salle. Toutes les âmes vouées à l'éducation chrétienne, religieux et religieuses des Congrégations enseignantes, humbles instituteurs et institutrices laïques de nos villes et de nos campagnes, se sont également pénétrées de la sublimité de leur rôle si admirablement mis en relief dans la sentence du pieux chancelier. C'est là le secret de leur dévouement à l'œuvre si belle, mais si laborieuse de l'éducation.

Parents chrétiens, comprenez-vous aussi, la grandeur de votre mission. C'est vous, d'abord et surtout, que la divine Providence a établis pour élever vos enfants, pour les instruire dans la connaissance et l'amour de Dieu, pour leur donner des principes solides et chrétiens, pour en faire des catholiques sincères, d'excellents citoyens, des hommes vraiment vertueux et fidèles à tous leurs devoirs. Regardez ceux qui les instruiront plus tard comme d'autres vous-mêmes, chargés de continuer et de consommer l'œuvre sainte que vous avez commencée au sein de la famille. Facilitez donc leur tâche, souvent ingrate, en les secondant de votre autorité, en les respectant, en les soutenant, en bénissant leur zèle et leur dévouement pour une œuvre dont vos enfants et vous-mêmes êtes les premiers à bénéficier.

Ecoutez les sublimes paroles par lesquelles l'Esprit-Saint apprécie la dignité de leur profession : " Ceux qui enseignent la justice à la multitude brilleront comme des étoiles durant toute l'éternité (1). "

(1) Qui ad justitiam erudiunt multos fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates. Dan. XII, 3.

Cette gloire appartient déjà, — l'Eglise nous en donne l'assurance, — au Saint Fondateur de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes. Elle est également réservée à tous ceux qui, comme lui, servent Dieu et l'Eglise en consacrant leur vie à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et réglons ce qui suit ;

1° Dans notre ville épiscopale sera célébré le 6, le 7 et le 8 décembre, un triduum solennel d'actions de grâces dont les exercices se feront successivement dans les églises paroissiales de Saint-Sauveur, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Roch, de Saint-Patrice et à la Basilique, suivant un programme qui sera bientôt publié.

2° Dans les paroisses rurales où il y a des collèges ou académies sous la direction des Chers Frères des Ecoles Chrétiennes, un triduum analogue à celui de Québec pourra être célébré à la date qui conviendra le mieux aux intéressés. Pour ces localités, il y aura messe les deux premiers jours ; la messe du troisième jour sera suivie du panegyrique du Saint, puis de la bénédiction du Très Saint-Sacrement et du *Te Deum*.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises ou chapelles où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing et le sceau de nos armes, et le contre seing de notre secrétaire, le 1er novembre 1900.

† LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Québec.

Par Mandement de Monseigneur.

J.-C. ARSENAULT, ptre, Secrétaire.

Une offre extraordinaire

A la demande de notre bienveillant confrère du *Monde Illustré*, nous sommes en mesure d'offrir à nos lecteurs et à leurs parents et amis, l'avantage suivant :

Moyennant *trois piastres*, *L'Enseignement Primaire* et le *Monde Illustré* seront adressés à toutes les personnes qui nous en feront la demande.

L'abonnement régulier à *L'Enseignement Primaire* est de... \$1.25

L'abonnement régulier au *Monde Illustré* est de..... \$3.00

Ce qui fait..... \$4.25

Eh bien ! d'ici au 15 janvier 1901, on peut avoir pour *trois piastres* ce qui vaut régulièrement quatre piastres. Nous prions nos lecteurs de faire connaître cette bonne nouvelle autour d'eux.

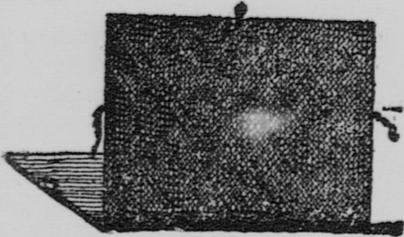
METHODOLOGIE

DESSIN

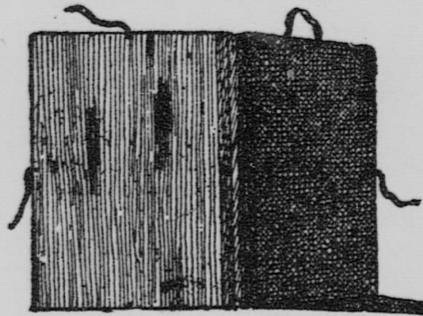
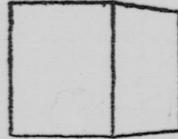
La série de dessins que nous commençons à reproduire du *Journal des Instituteurs* est destinée aux élèves du cours moyen, à ceux qui ont déjà fait un peu de dessin et ont abordé l'étude des objets usuels.

Nous ferons paraître, au commencement de chaque mois, quatre dessins destinés, pour chacune des quatre semaines du mois, à servir de guide au maître pour le choix des objets à faire dessiner et pour la position à donner à ces objets.

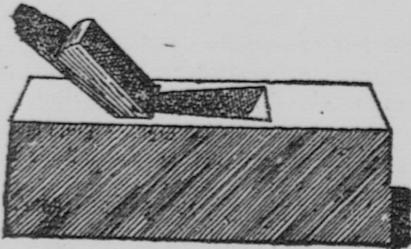
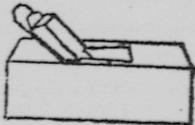
Ces dessins ne doivent pas servir directement de modèles aux élèves. Ils indiquent simplement aux maîtres l'emploi méthodique d'objets faciles à se procurer.

1^{re} SEMAINE

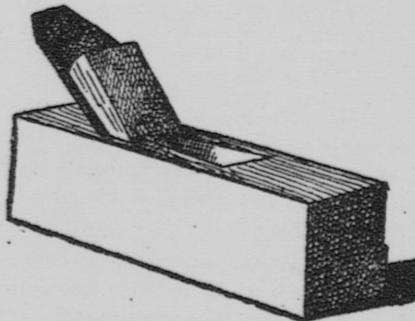
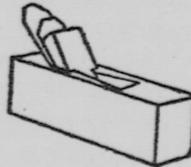
Carton à dessin : Un côté droit, l'autre à plat sur la table ; la lumière venant de derrière.

2^e SEMAINE

Carton à dessin posé debout, un côté vu de face, l'autre fuyant ; la lumière venant de gauche.

3^e SEMAINE

Parallépipède : rabot vu de face et d'en haut : la lumière venant de gauche et d'en haut.

4^e SEMAINE

Parallépipède : rabot vu de côté et d'en haut la lumière venant de gauche.

De l'enseignement de l'orthographe dans les différents cours de l'école primaire.

Son but, son utilité éducative et pratique. — Rôle de la dictée. — De la méthode à suivre pour que l'enseignement de l'orthographe produise tous les résultats qu'on en attend.

L'ORTHOGRAPHE

L'orthographe a pour but d'apprendre aux enfants à observer les conventions du langage écrit (*orthographe d'usage*) et à en appliquer exactement les règles (*orthographe de règles ou grammaticale*).

Par elle-même et par les différents exercices qui s'y rattachent, elle apporte une contribution des plus efficaces à l'étude de la langue : c'est dire assez quelle est son utilité pratique.

Sa portée éducative n'est pas moins grande. En effet, pour bien enseigner l'orthographe, il faut faire appel :

1° Aux observations des sens : audition, vue et écriture des mots (*orthographe d'usage*).

2° Aux diverses facultés : attention, mémoire, réflexion et raisonnement (*orthographe de règles*).

Cette double utilité, éducative et pratique, se vérifiera mieux par l'examen rapide des différents exercices—et en particulier de la dictée—qui concourent à l'enseignement de l'orthographe.

RÔLE DE LA DICTÉE

I.—La dictée doit être conservée dans les écoles primaires, en raison des avantages qu'elle procure :

1° Elle permet à la fois de contrôler et d'étendre les connaissances de l'enfant en orthographe, et donne ainsi l'habitude d'écrire sans faire de fautes.

2° Elle met en œuvre le raisonnement et développe l'esprit d'observation.

3° Elle permet de compléter certains enseignements et de faire connaître les meilleures pages de nos bons auteurs.

II.—Pour donner de bons résultats, cet exercice doit être *bien choisi, bien expliqué, bien dicté et bien corrigé*.

III.—CHOIX DES DICTÉES. Une bonne dictée doit être simple, courte, claire, intéressante, en rapport avec l'âge et l'intelligence des enfants, en harmonie avec les leçons de grammaire. Les difficultés seront graduées et toutes subtilités écartées. Enfin le texte devra être irréprochable pour le fond et pour la forme. On choisira de préférence des passages des bons auteurs, pris très souvent dans le livre de lecture des enfants.

IV.—EXPLICATION DES DICTÉES. S'agit-il d'étendre les connaissances, on s'assurera que le sens de la dictée est compris et on l'expliquera au besoin. Toute difficulté nouvelle et tout mot inconnu seront expliqués à l'avance au tableau noir. S'agit-il de contrôler les connaissances acquises, on se contentera d'attirer, de diriger ou d'orienter l'attention de l'enfant vers les règles ou difficultés contenues dans le texte choisi, et on réservera les explications plus précises et plus complètes, s'il y a lieu, pour la fin de la dictée.

V. — MANIÈRE DE DICTER. Elle influe sur le succès de l'exercice : il faut donc dicter le mieux possible, en s'inspirant des conseils suivants :

1° Proportionner la voix à l'étendue de la salle ; 2° proportionner la rapidité de la dictée à l'âge des élèves, à leur degré d'instruction, au sujet plus ou moins facile qu'on a choisi ; 3° faire la lecture préparatoire aussi bien que possible ; 4° commencer à dicter à demi-voix ; 5° reprendre vivement pour presser les retardataires et donner le coup de fouet au départ ; 6° couper la phrase et ne dire que quelques mots à la fois ; 7° ne répéter presque jamais, et prononcer plutôt distinctement que fort ; 8° ne pas se promener en dictant et n'interrompre la dictée qu'aux points pour donner des explications.

VI.—CORRECTION DES DICTÉES. La correction doit se faire oralement et en commun par le maître et les élèves.

Les procédés suivants à employer, et qui varient avec les élèves et les dictées, offrent tous des avantages particuliers. On peut :

1° Faire changer les cahiers (*orthographe de règles surtout*) ou les faire garder par chaque élève (*orthographe d'usage*) ;

2° Faire épeler tous les mots (*jeunes enfants*), ou seulement les mots présentant quelques difficultés (*élèves plus avancés*) ;

3° Mettre en entier le texte correct sous les yeux des élèves (*procédé rapide*), soit en le dictant ou en le faisant copier au tableau noir, à l'abri des yeux des enfants, soit en se servant du livre de lecture s'il contient le passage dicté. Dans tous les cas, les règles suivantes seront observées :

1° Les fautes seront seulement soulignées au crayon et indiquées en marge ;

2° Chaque élève devra lui-même réparer les fautes qu'il a commises, et, en outre, il relèvera (*cours moyen seulement*) sur un carnet spécial les mots nouveaux signalés par le maître ou les fautes d'usage qu'il a faites ;

3° Le maître s'assurera que la correction a été faite sérieusement ; il donnera ou fera donner des explications sur les fautes principales, les plus graves ou communes à plusieurs élèves. Le tableau noir sera employé.

VII.—La dictée, même bien comprise, présente certains inconvénients qui font qu'on ne doit pas la pratiquer à l'exclusion de tout autre exercice d'orthographe. 1° Considérée surtout comme moyen de contrôle, elle ne peut être employée que de temps en temps ; 2° il y a une perte de temps (*cours moyen surtout*) à écrire cent fois des mots bien connus, et qui reviennent dans toutes les dictées ; 3° en ce qui concerne l'orthographe d'usage, il peut être dangereux, pour l'esprit de l'enfant, d'avoir "mal écrit" un mot qu'il ne connaissait pas.

On remplacera souvent la dictée (*une fois sur deux*) par des exercices qui permettent d'arriver plus sûrement et plus promptement à donner aux élèves l'habitude d'écrire sans faire de fautes.

Les divers procédés suivants donneront de bons résultats.

1. — ORTHOGRAPHE PAR LA LECTURE. Les leçons de lecture *dans tous les cours* donneront lieu à des explications au tableau, soit sur l'application des mots nouveaux, soit sur l'application des règles essentielles de la grammaire. Dès que l'enfant sait lire un mot, il doit pouvoir l'écrire sans faire de faute. C'est surtout dans les *cours préparatoire et élémentaire* qu'on fera marcher de front l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe, à l'aide du tableau et de l'ardoise.

2.—On habituera les jeunes élèves à porter leur attention sur l'orthographe, par la lecture, la vue et la copie de textes simples et courts.

3.—On agira sur la *mémoire* (*cours enfantin et élémentaire*) en faisant écrire des mots ou phrases choisis, après les avoir bien fait examiner, épeler et au besoin apprendre par cœur.

4.—On mettra en œuvre aussi la *réflexion* et le *raisonnement*, soit en montrant l'analogie des mots entre eux (*règles de la formation et de la dérivation des mots*) et en apprenant ainsi à l'enfant à se servir des mots qu'il connaît pour écrire les autres, soit par l'étude bien comprise des règles de la grammaire (*la grammaire enseignée par les exemples*) et de fréquents exercices d'analyse écrite ou orale.

5.—On fera souvent des dictées au tableau noir. Le maître lit et explique un texte et ne fait écrire au tableau que les mots inconnus ou les passages donnant lieu à l'application d'une règle spéciale à l'exercice.

6.—Procédés *directs* d'étude de mots ou de règles, recommandés par M. J. Carré.

ORTHOGRAPHE D'USAGE.—Le maître choisit pour chaque exercice sept ou huit mots nouveaux appropriés à chacun des cours. Ces mots sont écrits au tableau noir et bien expliqués : on les efface, et ils servent ensuite de thèmes écrits sur lesquels l'élève devra composer, autant que possible, de nouvelles phrases dans lesquelles chaque mot entrera, soit comme sujet, soit comme complément (*exercice d'orthographe et d'invention à la fois*).

ORTHOGRAPHE DE RÈGLES.—On emploiera les mêmes procédés pour les règles (*une ou deux par leçon*) en choisissant des exemples empruntés surtout aux auteurs littéraires, et aux poètes de préférence.

7.—Dans le cas où les fautes sont trop fréquentes, on arrivera à fixer l'orthographe des mots en faisant usage du carnet d'orthographe, ou mieux d'une planche noircie fixée au mur de la classe et où les fautes sont pour ainsi dire mises à l'index et constamment placées sous les yeux des enfants. Tous les jours, on pourra consacrer quelques minutes à lire ces mots, au moment de la rentrée ou de la sortie.

En un mot, pour bien enseigner l'orthographe, il faut associer les exercices spéciaux à la dictée. (*BULLETIN des Basses-Alpes*).

COURS D'ANALYSE

4^e LEÇON

COMPLÉMENTS DU SUJET.—Les compléments du sujet sont *explicatifs* ou *déterminatifs*.

I. Le *complément explicatif* fait connaître une qualité, une manière d'être du sujet (Il n'est pas absolument nécessaire pour l'intelligence de la proposition)

Ex. : Une *LONGUE rangée* d'arbres bordait la route.

II. Le *complément déterminatif* limite le sens du sujet et fait connaître d'une manière plus précise l'être ou la chose qu'il représente. (Il est nécessaire pour l'intelligence de la proposition.)

Ex. : Une *longue rangée* d'ARBRES bordait la route.

Dans cet exemple on pourrait retrancher le complément *longue*, sans nuire au sens de la proposition, il est *explicatif*; mais on ne pourrait retrancher le complément *d'arbres*, car la proposition ne dirait rien, le complément *d'arbres* est donc *déterminatif*.

REMARQUES 1^o L'ADJECTIF QUALIFICATIF et la PROPOSITION sont tantôt *compléments explicatifs*, tantôt *compléments déterminatifs*.

- Ex. : Compl. explic. { Un *violent* ouragan ravagea la contrée.
 Compl. déter. { L'aveugle à qui tout pouvait nuire était sans guide.
 { Un style trop *égal* et toujours *uniforme* est ennuyeux.
 { Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant.

2° L'ADJECTIF DÉTERMINATIF (possessif, démonstratif, numéral).
 Le NOM,

et le VERBE à L'INFINITIF sont toujours *compléments déterminatifs*.

Ex. : *Mon* couteau est perdu.

L'amour *du travail* conduit au succès.

L'heure *de partir* est sonnée.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

"La flatterie est une fausse monnaie qui n'a cours que par notre vanité."

Deux propositions : une *principale* et une *complétive explicative de l'attribut de la principale*.

Principale : La *flatterie* est une fausse *monnaie*.

Complétive : *qui n'a cours que par notre vanité*.

(a) L'attribut *monnaie* de la principale a deux compléments :

1° le *complément déterminatif* FAUSSE

2° le *complément explicatif* QUI N'A COURS, etc.

(b) Dans la complétive le verbe attributif *a* a trois compléments :

1° Le *compl. circonstanciel* NE QUE (seulement)

2° Le *compl. direct* COURS

3° Le *compl. indirect* PAR NOTRE VANITÉ.

ANALYSE GRAMMATICALE

La	art. simp., fém. s., détermine <i>flatterie</i>
flatterie	n. com., fém. sing., sujet de <i>est</i>
est	verb. s. ost., ind. prés., 3e pers. sing.
une	adj. ind., fém. sing., détermine <i>monnaie</i>
fausse	adj. qual., fém. sing., compl. déterminatif de <i>monnaie</i>
monnaie	n. com., fém. sing., attribut de <i>flatterie</i>
qui	pron. rel., (antéc. <i>monnaie</i>) 3e pers. sing., sujet de <i>a</i>
n' que	loc. adv. de quantité, compl. circ. de <i>a</i>
a	verb. trans., 3e conj., ind. prés., 3e pers. sing.
cours	n. com., m. s., compl. direct de <i>a</i>
par	préposition, unit <i>vanité</i> au verbe <i>a</i>
notre	adj. poss., fém. sing., détermine <i>vanité</i>
vanité	n. com. fém. sing., compl. indirect de <i>a</i>

(A suivre)

H. NANSOT.

De la prononciation dans la lecture à haute voix

Pour les autres mots à finales en *ome* et en *one*, le plus sûr est de leur donner le son *o* ouvert.

*
*
*

Signalons maintenant les fautes canadienne.

1° Dans un certain nombre de mots où l'*o* est ouvert, d'après les règles précédentes, nous le prononçons fermé, comme dans :

économiste (*ékonome*) pron. can. : *ékonôme*

2° Au contraire, nous prononçons parfois ouvert l'*ô* surmonté de l'accent circonflexe, comme dans :

le nôtre (*le nôtre*) pron. can. : *le notre*

le vôtre (*le vôtre*) " " *le votre*

3° Au son *o* ouvert ou fermé, nous substituons les sons suivants :

a) Le son *ou* dans :

corvé (*korvé*) pron. can. : *kourvé*

colorer (*koloré*) " " *kouleuré*

décolorer (*dékoloré*) " " *dékouleuré*

arroser (*arôzé*) " " *arouzé*

arrosoir (*arôzoar*) " " *arouzoar*

cérémonie (*sérémoni*) " " *sérémouni*

coriace (*koriace*) " " *kouriace*

moelle (*moale*) " " *mouêlé*

porcelaine (*porcelène*) " " *pourselène*

rosée (*rozé*) " " *rouzé*

sobriquet (*sobrikè*) " " *soubrikè*

rôtir (*rôtir*) " " *routir*

rôti (*rôti*) " " *routi*

homme (*ome*) pro. acadienne : *oume*

personne (*persone*) " " *pèrsoune*

b) Le son *a*, dans :

toilet (*tolè*) pron. can. : *talè*

colimaçon (*kolimaçon*) " " *kalimaçon*

dommage (*domaje*) " " *damaje*

omelette (*omelète*) " " *amelète*

broquette (*brokète*) " " *brakète*

hoquet (*hokè*) " " *hakèl*

c) Le son *e* muet :

commode (*komode*) pron. can. : *kemode*

loyer (*loa-ié*) " " *le-ié*

EXERCICE SUR *o* ET *ô*

Le successeur de Moïse fut Josué, choisi par le Seigneur pour conduire les Israélites dans la terre promise. (*Le franc*).

L'honneur parle, il suffit, ce sont là mes oracles. (*Racine*).

Il leur applique un mot qu'un buste de héros

Lui fit dire fort à propos. (*Lafontaine*).

Le pesant chariot porte une énorme pierre. (*Hugo*).

Un style trop égal et toujours uniforme

En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme. (*Boileau*).

Ce fut alors qu'on vit les hâtes inconnus

Sur des bords étrangers tout à coup survenus. (*de Vigny*).

SANCHO PANÇA

Les proverbes de Sancho sont fort drôles. Cet écuyer de Don Quichotte avait le teint rose et le corps gros comme une tonne. Il disait : " Un fossoyeur en vie vaut mieux qu'un monarque dans la fosse. Dans la loterie de ce monde, la Santé est le meilleur lot. Que m'importe un manchot, si je hausse mes deux bras sans effort. " Pendant que Sancho débitait sa prose macaronique tout en trottant sur son Aliborón, Don Quichotte entonnait une romance de sa composition en l'honneur de sa Dulcinée de Toboso, et Rossinante, qui galopait tous les trente-deux d'octobre, continuait son trot monotone. (A. Cauvet.)

ADJ. RIVARD, avocat.

Professeur agrégé d'élocution, à l'Université Laval.

ETUDE SUR LA CONJONCTION

Pour lier des parties semblables d'une proposition, telles que deux sujets, deux attributs, on se sert d'un mot appelé *conjonction*.

La conjonction peut aussi lier deux propositions.

J'ai vu *ton frère* **ET** *la sœur*.

Il est venu **MAIS** il est reparti.

Lorsque la conjonction est formée de plusieurs mots, on l'appelle *locution conjonctive*.

Vous manquerez votre coup *parce que* vous visez mal.

Nous allons indiquer les principales conjonctions et dire pour quelle fin on les emploie.

1° Pour marquer la *liaison* ou la *division* : *et, ni, ou, ou bien*.

2° Pour marquer l'*opposition* : *mais, au lieu que, cependant, néanmoins, pourtant*.

3° Pour marquer la *comparaison* : *comme, ainsi que, de même que*.

4° Pour *ajouter* : *au surplus, d'ailleurs, de plus*.

5° Pour marquer le *temps* : *quand, lorsque, après que, aussitôt que, avant que, depuis que, dès que, jusqu'à ce que, pendant que, tandis que*.

6° Pour marquer la *supposition* ou la *crainte* : *si, de crainte que, de peur que, en cas que, pourvu que, soit que, supposé que*.

7° Pour marquer une *condition* : *sinon, à condition que, à moins que, bien que, quoi que, si ce n'est que*.

8° Pour indiquer la *cause* : *car, attendu que, c'est pourquoi, parce que, puisque, selon que, vu que*.

9° Pour indiquer le *but* : *afin que, pour que*.

10° Pour marquer une *conclusion* : *or, donc*.

Lorsque la conjonction relie deux mots, ce sont toujours deux mots jouant un même rôle dans la proposition :

On prendra *l'un* ou *l'autre* (2 compléments)

Mon frère **ET** *ma sœur* sont sortis (2 sujets)

Lorsque la conjonction relie deux propositions, ces deux propositions sont *toutes les deux principales* ou bien l'une est complément d'une des parties de l'autre.

Il est venu *et* il est reparti (2 principales)

Il est arrivé *quand* vous repartiez (la 2e, compl. de *arrivé*)

Les conjonctions qui unissent des mots ou des propositions de même nature sont dites **CONJONCTIONS DE COORDINATION**.

Celles qui rattachent une proposition complément à un mot d'une autre sont dites **CONJONCTIONS DE SUBORDINATION**.

Dans le premier des deux exemples précédents, *et* est une *conjonction de coordination* qui unit les deux propositions de même nature :

Il est venu. — Il est reparti

Dans le second, *quand* est une *conjonction de subordination* qui unit la proposition *vous repartiez* au mot *arrivé* de la principale.

EMPLOI DE *que* ET DE *comme*. — La *conjonction que* s'emploie parfois pour tenir la place d'autres conjonctions :

1° de *si ce n'est* : Rien n'est beau *que* le vrai.

2° de *lorsque*, à moins *que*, *sans que* :

J'avais vingt ans *que* vous n'étiez encore qu'un enfant.

Je ne sortirai pas *que* vous ne veniez avec moi.

On ne peut rien vous dire *que* vous ne le répétiez à tout le monde.

3° De toutes les conjonctions qui commencent un membre de phrase et qui devraient être répétées dans un second :

Comme la nuit approchait et *que* mes forces étaient épuisées, je pris le parti de coucher dans cette auberge.

Puisque vous êtes fâché et *que* vous refusez de m'entendre, je vous parlerai une autre fois.

La *conjonction comme* peut s'employer aussi pour un certain nombre d'autres conjonctions :

1° Pour *alors que* : *Comme* nous approchions de la ville, nous entendimes un grand bruit.

2° Pour *parce que* : *Comme* vous êtes le plus jeune, vous remplirez les fonctions de secrétaire.

3° Pour *autant que* : Rien ne nous rend heureux *comme* de faire goûter le bonheur aux autres.

4° Pour *en quelque sorte* : Nous étions *comme* anéantis.

(A suivre)

H. NANSOT.

HISTOIRE NATURELLE

LES ANNÉLIDES

Il y a beaucoup d'animaux dont les uns vivent dans la terre, les autres dans le limon des rivières, ou dans le sable de la mer, et qui ont tous à peu près la même forme : ce sont les *vers*. Leur corps est allongé, mou, et comme formé de petits anneaux ; ils se meuvent en écartant puis en resserrant leurs anneaux. Vous pouvez remarquer ce mouvement chez les vers de terre, pauvres bêtes bien inoffensives, qui se nourrissent tout simplement des sucs de la terre.



Le ver de terre.

Pourquoi a-t-on donné aux *vers* le nom d'*annélides* ?
Citez un annélide.

LES MOLLUSQUES

Hier, nous avons planté des laitues dans le jardin ; et voilà que ce matin en retournant les voir, nous les avons trouvées toutes trouées ; les feuilles, les bourgeons, tout est déchiré et rongé ! Qui a fait cela ? — Voyez sur la terre autour des plantes, une petite trace blanchâtre et luisante : c'est la trace des limaçons qui sont venus pendant la nuit faire leur repas au dépens de nos laitues.

Ces mangeurs de plantes, ces ravageurs des jardins, vous les connaissez, mes enfants ; vous les voyez ramper sur les sentiers après la pluie, le long des murs et des troncs

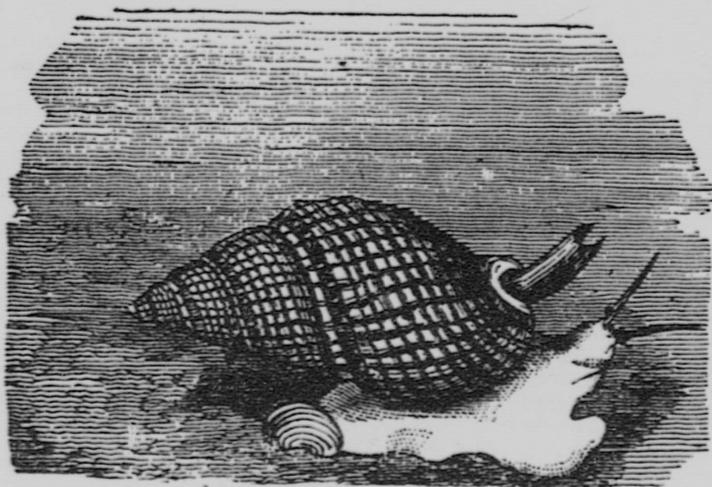
d'arbres, en laissant derrière eux leur trace gluante. Regardez comme ils avancent lentement, en glissant sur le ventre : car ils n'ont pas de pattes, et ils portent leur coquille sur leur dos.

Si vous touchez un limaçon, seulement avec un brin de paille, il retire vite ce que vous appelez ses cornes ; puis, tout son corps, qui est mou, rentre peu à peu dans sa coquille.

Cette coquille, qui est comme la maison du limaçon, grandit au même temps que son propriétaire : vous le savez, car vous avez vu de très petits limaçons avec de très-petites coquilles, et de gros limaçons avec des coquilles proportionnées à leur taille.

Eh bien, mes enfants, dans cette grande mer dont nous avons déjà parlé tant de fois, et sur ses rivages, il y a des milliers d'animaux qui ressemblent plus au moins au limaçon ; qui ont comme lui le corps mou, et une coquille pour s'abriter. Les uns deviennent très-grands, les autres au contraire restent très-petits. Leur maison est d'ordinaire plus solide, plus épaisse, et aussi plus élégante que celle des limaçons.

Avez-vous mangé des huitres ? L'huitre est aussi un animal dont le corps est mou et protégé par une coquille ; seulement sa coquille est faite de deux pièces : ce sont deux écailles qui forment comme une boîte, ayant son couvercle retenu par une charnière. L'animal habite l'intérieur de la boîte ; quand il veut manger il entr'ouvre ses deux écailles, et happe les petits filaments de plantes marines qui flottent dans l'eau ; puis il referme sa maison, et le voilà en sûreté. Les moules, que vous connaissez sans doute, ont aussi leur coquille formée de deux pièces.



Un mollusque de mer

Toutes les jolies coquilles de mer formées d'une ou deux pièces, qui ont de si brillantes couleurs, et sont *nacrées* en dedans, sont la demeure d'un animal semblable à ceux dont nous venons de parler. Cet animal étant mort, son corps se décompose, et sa coquille reste vide.



Limace

Il y a aussi des animaux dont le corps est mou, et qui n'ont pas de coquille : la *limace* par exemple, qui, comme le limaçon, vit aux dépens des légumes de nos jardins.

Ces animaux, avec ou sans coquille, ont tous ce trait commun que leur corps est mou sans être formé d'anneaux comme l'est celui des vers. C'est pourquoi on les réunit dans une classe qu'on appelle *la classe des Mollusques*, mot qui signifie : animaux dont le corps est mou.

Pourquoi certains animaux sont-ils appelés mollusques ?

Comment nomme-t-on leur enveloppe dure ?

Y a-t-il des mollusques dont la coquille est formée d'une seule pièce ?

Y en a-t-il dont la coquille est faite de deux pièces.

Où trouve-t-on surtout les mollusques ?

Citez un mollusque qui vit dans la mer, et dont la coquille est formée de deux pièces.

Citez un mollusque dont la coquille est d'une seule pièce, et qui vit dans nos jardins.

Citez un mollusque qui vit dans nos jardins et qui n'a pas de coquille.

VARIETES

Le Surintendant de l'Instruction publique de Québec en Europe

Le *Phare de la Loire* du 26 septembre dernier nous apporte le compte-rendu d'une jolie fête canadienne-française dans la petite ville de Pornic, un coin charmant de la Bretagne.

En réponse aux adresses qui leur étaient présentées, MM. Herbette et Boucher de la Bruère ont marqué, dans des allocutions chaleureusement applaudies, la pensée et le caractère touchant d'une semblable réunion.

M. Herbette a souhaité la bienvenue aux amis canadiens et a prié leurs représentants à cette fête de leur rapporter les vœux de toute la population pornicaise pour leur prospérité.

Il a félicité M. Moreau de son heureuse et patriotique initiative et a souhaité longue vie à l' "Avenir pornicais".

Répondant à M. Herbette, M. de la Bruère a retracé l'histoire et la situation des compatriotes français d'Amérique, fiers de se rattacher aux grands découvreurs, Jacques-Cartier, Cavalier de la Salle, Champlain, à tant d'autres explorateurs et pionniers hardis, ainsi qu'aux vieilles paroisses de France où les descendants ont tant de joie à revenir. Normandie et Picardie, Bretagne et Vendée, Saintonge et Poitou, Languedoc, et même Provence.

Il a montré l'admirable avenir de la Confédération canadienne, englobant d'immenses territoires, et particulièrement de cette province de Québec, aussi grande que la France, où les Français cédés par Louis XV à l'Angleterre ont conquis, sur l'élément d'origine anglaise, l'indépendance et l'égalité de droits pour leur langue et leur religion, leurs lois et leurs coutumes.

Soixante-cinq milles habitants, abandonnés, il y a cent quarante ans, sont devenus deux millions au Canada, avec un million s'étendant dans les Etats de la République américaine les plus voisins.

Ce n'est donc pas seulement l'enseignement français qui peut grouper, dans les seules écoles de la province québécoise, trois cent vingt mille enfants répartis dans six mille écoles ; c'est le parler français, qui s'affirment plus que jamais dans les populations, comme au Parlement et dans les tribunaux, au même titre que l'anglais.

La similitude entière des traditions, des usages et des mœurs, des physionomies même, donne l'idée de se trouver encore ici chez les mêmes concitoyens, dans les mêmes réunions scolaires ou autres, que de "l'autre côté de l'eau."

Ainsi se maintient, malgré la distance et le temps, une même famille, dont les membres peuvent faire échange de sympathies et de services, en utilisant, les uns par les autres, tant d'éléments de force et de prospérité.

Remerciant les maîtres, les élèves et toute l'assistance, il a exprimé les vœux les plus vifs de la famille française d'Amérique, pour la chère et généreuse famille de la vieille mère patrie.

Les paroles de M. de la Bruère, comme celle de M. Herbette, ont été très vivement applaudies.

Le nouveau régime scolaire dans l'Ile-Maurice

Il existe dans l'océan Indien, non loin des rives d'Afrique, une colonie anglaise qui occupe la même situation que la province de Québec vis-à-vis l'Angleterre. L'Ile-Maurice est une ancienne colonie de la France cédée à l'Angleterre en 1810 et peuplée actuellement d'une population en grande majorité française. Les Mauriciens sont loin de posséder un système scolaire aussi parfait que le nôtre au point de vue catholique et français. Tout récemment, ce système a été modifié, et voici, d'après la *Croix du dimanche* de Port-Louis, Ile-Maurice, les grandes lignes du nouveau régime scolaire de cette contrée lointaine, si chère aux Canadiens-français à plus d'un titre :

« On sait que le Comité de l'instruction secondaire se composera de deux délégués de l'enseignement libre et de huit membres désignés par le Gouverneur ; et le Comité de l'instruction primaire d'un membre officiel, de trois délégués des écoles subventionnées et de huit membres choisis par le Gouverneur.

Chacun des comités tiendra donc, en grande majorité, son origine du pouvoir. La législation l'a ordonné ainsi, ne voulant pas adopter la composition proposée par l'*Union Catholique*, qui faisait une large part à la représentation des intérêts en jeu et à la compétence pédagogique.

Il est donc à craindre que les anciens errements se perpétuent et qu'au lieu du mouvement d'ensemble qui marquerait une ère nouvelle, nous assistions encore aux tiraillements en sens contraire, à l'activité stérile qui aboutit à rester en place.

Il y a progrès seulement en ceci, que l'enseignement libre sera régulièrement représenté par des délégués. Si ceux-ci se pénètrent de l'importance de leur mandat et le remplissent convenablement, ils réussiront, nous l'espérons, à éclairer et à persuader leurs collègues, et de réelles améliorations pourront s'effectuer.

On voit donc que si le nouveau régime ne diffère pas beaucoup de l'ancien, il offre aux partisans de la liberté et du progrès des moyens d'action qu'il dépend d'eux d'utiliser. C'est à ce point de vue qu'on doit l'envisager, car il ne servirait à rien de gémir sur ce qui a été établi avec la sanction du Conseil. Il n'y a plus guère maintenant d'autre réforme à attendre que celle qui nous donnerait, à la place d'un directeur envoyé de Londres, un ministre mauricien de l'Instruction publique. »

L'ŒUVRE DE M. CHARLES HUOT

Peintre canadien-français

Le Canada français est fier, à juste titre, de posséder un peintre réellement national. Dans le passé, la province de Québec a fourni au monde des arts plusieurs peintres distingués, mais nul plus que M. Huot n'a réussi à donner à la peinture, chez nous, un caractère exclusivement franco-canadien. Notre beau fleuve, la sauvage et grandiose majesté de nos montagnes et de nos forêts, la splendeur mélancolique de nos longs hivers, les mœurs et coutumes de l'habitant, l'esprit de foi qui fait l'honneur de notre nationalité, voilà les sources bien pures où Huot cherche ses inspirations.



“ LE PERE CHATIGNY ”

(Reproduction interdite.)

D'après une toile de Chs Huot.

Dessiné par l'auteur lui-même à la demande du directeur de *L'Enseignement Primaire*.

i
t
t

E
L
L
B
so
L

—
L

po
et

sen
la
cha
not

“ u
bou

bea

et r
dem
prot
autre
le pe
là en
d'ent
vérit
honn
de ce
sonna
chosa
du de
L
franç

Il ne se contente pas de copier les chefs-d'œuvre européens, à son tour il crée une nouvelle école, il donne à ses compatriotes un grand nombre de toiles excellentes, au dire des connaisseurs, et qui seront précieuses aux historiens futurs.

Voici quelques-uns des principaux ouvrages de M. Huot :

Parmi les tableaux à l'huile : *Le Laurier*, scène de mœurs politiques au Bout de l'Île.—La fileuse.—Le père Godbout à Saint-Pierre, Île d'Orléans.—La mère Chatigny, au Bout de l'Île.—Le père Chatigny.—Les Cascades de Lorette.—Au pied des Cascades de Lorette.—Enfants jouant sur la grève au Bout de l'Île.—Aspect du Fleuve, l'hiver, à Québec.—Le Sanctus à la maison.—A la Rivière à Pierre.—La petite fermière.—Vieux coureur des bois.—Labours d'automne.—A l'abreuvoir, au Lac Saint-Joseph.—Canot d'hiver.

Parmi les aquarelles, dessins à la plume, etc : "Les marches naturelles.—Le chemin de la Boule, à Lorette.—Vue sur la rivière Batiscan.—Coin des Laurentides.—Crépuscule à Lorette, etc., etc."

Toutes ces compositions sont ravissantes par la clarté, la mesure, la proportion, la justesse des contours, l'éclat des couleurs, la simplicité des effets et de la composition.

En les regardant, on sent qu'elles sont vraies, ou plutôt *vécues*, pour me servir d'une expression consacrée. M. Huot a parfaitement réussi à idéaliser la nature en l'imitant, mais *la réalité* demeure dans ses tableaux, qui ont un charme pénétrant. Ils nous remuent doucement, comme des souvenirs de notre enfance.

De l'ensemble des œuvres de cet artiste s'exhale un parfum des champs, "une odeur rustique et saine comme celle des foins coupés ou des terres labourées."

La plus modeste chose, le plus humble coin de terre a pour Huot une beauté secrète qu'il s'efforce de nous faire voir.

" LE PÈRE CHATIGNY "

Regardez ce portrait. Il est l'œuvre d'un artiste doublé d'un patriote, et représente le type d'une race forte et fière, d'une nationalité qui a su demeurer française et catholique sous le drapeau d'une nation anglaise et protestante. Ce qui fait le principal caractère de cette œuvre et de tous les autres portraits du même auteur, c'est la précision et la fermeté avec lesquelles le peintre a su reproduire son modèle. Regardez cet *habitant* ; n'est-ce pas là en réalité le portrait achevé de celui qui fut *le grand'père* de la plupart d'entre nous ? Allez droit au visage et à l'attitude, et voyez avec quelle vérité et quel naturel M. Huot a su rendre la bonhomie, la franchise, le calme honnête qui caractérisent l'habitant canadien. Admirez l'aisance de la pose de ce brave père Chatigny, et dites si vous n'avez pas devant vous un personnage vivant. Étudiez son regard, ce bon regard fixé sur le foyer, sur les choses de *la maison* dans une expression de repos mérité et de satisfaction du devoir accompli.

Inclinons-nous avec respect devant cette noble figure du paysan canadien-français. "Intègre, laborieux, économe dans une juste mesure, homme d'in-

térieur et d'habitudes régulières, modeste, mais fier d'une juste et noble fierté ; timide en apparence, mais au besoin courageux ; doux et conciliant d'ordinaire, mais sur certains sujets, très ferme et presque opiniâtre," voilà ce que fut chacun de nos ancêtres, et tel Huot nous représente le père Chatigny, décédé l'année dernière à Saint-Pierre, Ile d'Orléans.

Ce petit tableau vaut à lui seul un volume. C'est une page d'histoire écrite dans un style inimitable et digne de l'admiration de tous les vrais patriotes.

C.-J. MAGNAN.

CHEZ UN PEINTRE

M. CHARLES HUOT

Réaliser l'idéal et idéaliser le réel,—
telle est la fonction de l'art.

HELLO.

..... Il vit uniquement pour son art.

Dès l'aube, il est à l'atelier ; il y reste tout le jour, attendant l'inspiration, tâchant de fixer les formes intérieures qui le séduisent, de reproduire, en les idéalisant, les visions réelles que son regard a perçues. Le soir quand le soleil est couché, là-bas, derrière les Laurentides, il continue, à la lueur d'une veilleuse, ses esquisses ou ses tableaux.

Il n'a rien du simple amateur. Son beau talent, fortifié par un consciencieux travail, a pu produire ces œuvres que tout Québec admire aujourd'hui.

L'atelier, c'est son domaine, le pays de ses rêves. Là, du moins, il peut s'abstraire de tout, oublier pendant des heures trop vite écoulées, les soucis matériels de la vie quotidienne, donner libre essor à son imagination. Là, il contemple des figures charmantes, il reçoit des spectacles pittoresques, qu'il trouve du bonheur à exprimer par son crayon ou par son pinceau.

Hélas, non plus qu'à tant d'autres artistes, la fortune ne lui a pas encore souri. Il lui faut quitter les régions sereines de la pensée et du rêve pour s'occuper de choses pratiques.

Mais pourquoi l'en plaindre ? La vie commode et bourgeoise favorise-t-elle les aspirations supérieures ?

Non, le don idéal que Dieu a fait aux hommes d'art ne saurait se développer à l'aise, librement s'épancher dans l'atmosphère amollissante que crée la richesse. C'est leur grandeur de travailler avec désintéressement, de renoncer, pour leur art divin, à une profession plus lucrative, de dédaigner les succès faciles.....

Il n'a donc pas la fortune, mais il a la conscience d'avoir été fidèle à sa vocation, à travers toutes les vicissitudes et malgré tous les obstacles, d'avoir compris et cultivé le don divin, — et cela suffit à son noble cœur, épris d'idéal.

D'ailleurs, ne goûte-t-il pas, dans l'exercice de son art, lorsqu'il sent que l'inspiration dirige sa main, lorsqu'il voit son œuvre éclore sous ses doigts, des joies qu'aucune richesse ne peut égaler ? Le pur rayon de gloire qui est venu le visiter, à

son obscur labeur de l'atelier, ne lui fait-il pas oublier les jours sombres des débuts, les acheminements pénibles des premières années ? La certitude d'imprimer à ses compatriotes un élan vers l'idéal, de leur inspirer un amour plus vif du Beau, n'est-elle pas sa meilleure récompense ?

C'est un peintre classique. Cela se voit à la facture irréprochable de ses tableaux.

Il travaille d'après des règles sévères, des principes inflexibles et sûrs, qui n'emprisonnent pas son imagination, mais l'empêchent de se dépenser en d'inutiles écarts, qui ne gênent pas sa pensée, mais la guident, la dirigent, concentrent ses forces natives.

Les fortes études qu'il a faites, à Paris et en Allemagne, les saines traditions d'art dans lesquelles il a été nourri, sans rien ôter à son talent de sa fraîcheur et de son originalité, l'ont orienté dans le sens du beau classique, où se trouve la perfection, l'ont éloigné à tout jamais de cette école impressionniste, dont l'unique règle est la fantaisie, et dont les œuvres incomplètes ne peuvent susciter que des admirations cédées de l'art, où nous pouvons admirer davantage toute la fécondité d'un jour.

Lui, ses œuvres sont de celles qui demeurent, car elles sont achevées, parfaites.

Il exécute à la façon des maîtres, polissant, repolissant, touchant et retouchant.

Rien n'est mis au hasard du caprice. Tout est voulu, calculé en vue d'un effet principal. Chaque tableau a sa note, que tout concourt à mettre en relief. Chacune de ses toiles, chacun de ses dessins révèle une entente parfaite de la composition.

Finesse d'observation, exactitude, précision, sobriété de détails, harmonie des lignes, richesse de coloris, jeu exquis des clairs et des sombres, voilà les qualités qu'on y relève encore.

J'ai parlé de fini, de perfection.

Mais qui donc a dit : Tout chef-d'œuvre est une ébauche. L'inachevé est la marque du génie ?

Sans doute, quand le peintre compare ses travaux aux modèles intérieurs qu'il entrevoit toujours, il doit lui venir des lassitudes, des découragements. Là où nous admirons, peut-être, lui, sourit-il de pitié. Car, l'idéal de l'artiste et la beauté absolue, en sa main est impuissante, hélas ! à réaliser les formes de rêve qui bercent et enchantent son imagination.

Mais il en fut ainsi toujours, même et surtout pour les plus grands.

Et n'est-ce pas beaucoup de pouvoir approcher, ne serait-ce que de loin, l'idéal ? de le reproduire, en partie du moins, de s'arrêter seulement au seuil de l'inaccessible ? N'est-ce pas un grand peintre, celui qui peut nous faire deviner, par l'œuvre extérieure, combien son rêve était beau ?

.....Sa galerie de tableaux comprend d'abord des portraits à l'huile. L'on s'attend à voir des portraits, mais ce sont les personnages mêmes qui nous apparaissent. Les figures se meuvent sur la toile, sortent de la toile. Quel naturel ! quelle aisance ! L'artiste a su si bien saisir la physionomie de chacun de ses modèles et la fixer ! Les personnages ne posent pas ; ils sont vivants ; ils vont nous parler.

Il y a, dans toute figure humaine, quelque chose qui demeure, que l'on retrouve, à travers les mobilités accidentelles et successives, les fuyantes impressions. Or, cela, — le caractère propre, l'"essence" de chaque physionomie, — l'artiste a su le découvrir et l'exprimer merveilleusement. Et c'est pourquoi ses portraits sont supérieurs à tant d'autres que j'ai vus. Il sait donner à ses figures leur véritable et naturelle expression.

Il a aussi reproduit quelques chefs-d'œuvre de peinture religieuse.

N'ayant pas les modèles sous les yeux, il m'est assez difficile de comparer. Toutefois, en recueillant un peu mes souvenirs, je puis juger que ces copies sont fidèles, proches de l'original, tant au point de vue du dessin que du coloris.

Où il excelle, où son libre génie se déploie à l'aise, où ses rares qualités de compositeur, de dessinateur, de coloriste, brillent dans tout leur éclat, où se révèlent son merveilleux sens de la perspective, sa parfaite compréhension de tous les procédés dans toute l'originalité de son imagination, son esprit inventif, où il se montre vraiment poète, poète lyrique, poète de la nature, chantre des blés, des aurores, des chauds midis, des mélancoliques crépuscules, c'est dans ses tableaux de genre et dans ses paysages.

Là, il est créateur.

Le Père HENRI BEAUDET,

Des fr. prêcheurs.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE HUITIÈME.— *Suite*

De la passion, de la mort, de la résurrection et de l'ascension de Notre-Seigneur

100. Q. Quel jour Jésus-Christ ressuscita-t-il ?

R. Jésus-Christ *ressuscita glorieux et immortel* le dimanche de Pâques, le troisième jour après sa mort.

— Ressusciter c'est revenir de la mort à la vie.

Jésus-Christ est ressuscité glorieux, veut dire : 1. que Jésus-Christ eut la gloire de sortir de son tombeau en triomphant de la mort, et malgré les précautions prises par les Juifs pour l'empêcher d'en sortir ; 2. qu'après la résurrection le corps de Notre-Seigneur était doué de qualités supérieures à celles du corps humain tant qu'il est dans cette vie. Les principales de ces qualités sont : que le corps de Notre-Seigneur était resplendissant de lumière ; qu'il ne pouvait plus souffrir ni mourir ; qu'il pouvait se transporter en un instant d'un lieu à un autre, sans que rien pût lui faire obstacle ; c'est pour cela que la pierre du sépulchre ne put retenir le corps de Jésus-Christ et qu'il la traversa sans la briser ni la renverser.

Immortel veut dire qui ne peut plus mourir.

Pâques vient d'un mot qui signifie passage. La fête de Pâques existait chez les Juifs, en mémoire du passage de l'Ange exterminateur qui fut le signal de leur délivrance ; chez les chrétiens, elle est établie en mémoire de la résurrection de Notre-Seigneur, c'est-à-dire de son passage de la mort à la vie, signal de notre salut.

Jésus-Christ est ressuscité le troisième jour et non trois jours après sa mort, car Notre-Seigneur ne resta pas trois jours entiers dans le tombeau : il est resté du vendredi soir au dimanche matin, c'est-à-dire la fin du vendredi, tout le samedi et le commencement du troisième jour.

101. Q. Comment Jésus-Christ est-il ressuscité ?

R. Jésus-Christ est ressuscité *par sa toute puissance* comme il l'avait annoncé.

— Jésus-Christ est ressuscité par sa toute puissance, signifie que Notre-Seigneur s'est ressuscité lui-même sans avoir besoin de personne, parce qu'il est le Dieu tout puissant.

102. Q. Combien de temps Jésus-Christ resta-t-il sur la terre après sa résurrection ?

R. Après sa résurrection, Jésus-Christ *apparut* fréquemment à ses apôtres, pendant quarante jours, pour montrer qu'il était vraiment ressuscité, et pour achever de les instruire.

— Les principales apparitions de Jésus-Christ après sa résurrection sont celles dont furent favorisés : Marie-Madeleine, les disciples dans le Cénacle, les deux disciples d'Emmaüs, les apôtres pendant leur pêche, les cinq cents témoins de l'Ascension.

103. Q. Que fit Jésus-Christ le quarantième jour après sa résurrection ?

R. Le quarantième jour après sa résurrection, Jésus-Christ monta au ciel par sa *propre puissance* en présence d'un grand nombre de ses disciples ; ce jour est appelé le jour de l'Ascension.

— Jésus-Christ est monté au ciel par sa propre puissance, signifie qu'il s'y est élevé tout seul et de lui-même.

Jésus-Christ est monté au ciel en corps et en âme.

104. Q. Que signifient ces paroles : *Est assis* à la droite de Dieu le Père Tout-Puisant.

R. Ces paroles signifient que Jésus-Christ, comme Dieu est égal à son Père en toutes choses et que, comme homme, il occupe la première place auprès de Dieu.

— Puisque Dieu n'a pas de corps, il n'a ni droite ni gauche, mais les apôtres se sont servis de cette expression pour nous faire comprendre que Notre-Seigneur, comme homme, est élevé au-dessus de toutes les créatures : en effet, parmi les hommes la droite est considérée comme la place d'honneur.

Jésus-Christ est assis, ces paroles ne doivent pas se prendre à la lettre, elles signifient que Notre-Seigneur dans le ciel est dans son repos, qu'il a terminé le travail de notre rédemption.

ED. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

GRAMMAIRE PRATIQUE

XV. Les pronoms interrogatifs.—Quand vous désirez connaître une certaine personne ou une certaine chose, vous faites des questions, vous interrogez. Vous dites, par exemple :

Qui a fait cela ?

Que voit-on là-bas ?

Ces mots : *qui, que*, désignent la personne ou la chose que vous désirez connaître.

Une personne a fait cela ; faites-moi connaître cette personne.

On voit quelque chose là-bas ; faites-moi connaître cette chose.

Les mots : *qui, que*, désignant cette personne ou cette chose inconnue de vous, et qu'il vous serait impossible de désigner par un nom, sont des pronoms. Et parce qu'ils servent à questionner, à interroger, on les nomme : pronoms *interrogatifs*.

Nous indiquerons cette fonction en mettant avant le signe du pronom le point d'interrogation : ?

Qui frappe à la porte ?

? |

Il y a plusieurs pronoms interrogatifs : vous les connaissez déjà, car chaque jour vous en faites usage ; ils sont tous dérivés du pronom interrogatif *qui*.

Qui vient là ?—*Que* dis-tu ?

A *quoi* cela sert-il ?

Qui, sert le plus souvent pour les personnes ; *que, quoi*, sont plutôt employés pour les choses.

On dit encore au singulier, en parlant d'une personne ou d'une chose du genre masculin :

Quel est ce garçon ?—Quel est cet objet ?

En parlant d'une personne ou d'une chose du genre féminin :

Quelle est cette jeune fille ?—Quelle est cette maison ?

Et au pluriel, en questionnant sur plusieurs personnes ou plusieurs choses du genre masculin :

Quels sont les fruits les plus tôt mûrs ?

Quels sont les garçons les plus sages de la classe ?

et pour le féminin :

Quelles sont les premières fleurs du printemps ?

Quelles graines avez-vous semées ?

Les mots : *lequel, laquelle*, formés en ajoutant le petit mot appelé l'article au pronom *quel*, sont aussi des pronoms interrogatifs :

Lequel de ces deux livres est le vôtre ?

Laquelle de ces maisons est la plus haute ?

Parmi tous nos écoliers, *lesquels* sont les plus studieux ?

De ces couleurs, *lesquelles* vous plaisent davantage ?

Remarquez, mes enfants, que nous disons au singulier :

Laquelle de ces deux maisons est la plus haute ?

il y a pourtant plusieurs maisons, mais nous ne parlons que d'une seule, de celle qui est la plus haute ; il faut donc mettre au singulier le pronom *laquelle* qui s'y rapporte. Et, en effet, on vous répondra, au singulier :

La plus haute est celle-ci.

Si vous demandiez :

Lesquelles sont les plus hautes ?

vous parleriez de plusieurs maisons, et on devrait vous répondre, en vous en désignant plusieurs :

Les plus hautes sont celles-ci.

Cette fois encore, vous voyez que le pronom, comme l'adjectif, suit la pensée à travers les mots.

QUESTIONNAIRE

Comment appelle-t-on les pronoms qui servent à interroger ?

De quel pronom sont dérivés tous les pronoms interrogatifs ?

EXERCICES

Indiquer les pronoms interrogatifs, leur genre et leur nombre :

Qui est là ? Qui frappe à la porte ? Que faites-vous si tard ? Que demandez-vous ? — Que disiez-vous, je n'ai pas entendu ? De qui parliez-vous ? — Laquelle de ces deux gravures choisissez-vous ? Que pensez-vous de celle-ci ? — Quelle route allons-nous prendre ? De quel côté nous diriger ? A quoi reconnaitrons-nous le sentier ? Que faire ? A qui demander notre chemin ? Lesquelles préférez-vous parmi les fleurs ? — Quel est votre goût en fait de couleurs ?

Indiquer, en outre, les noms et les adjectifs, en marquer le genre et le nombre.

Grammaire et Orthographe

DICTÉES

CHENILLES ET PAPILLONS

Les papillons pondent de petits œufs gros comme des têtes d'épingles. Des chenilles sortent de ces œufs. Elles mangent beaucoup et grossissent vite. Puis elles semblent mourir, leur peau se dessèche.

Mais bientôt, du corps de chaque chenille, un papillon sort tout formé et s'envole.

Les mouches et les autres insectes subissent des métamorphoses du même genre.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. — Les chenilles sont-elles utiles en général ? En connaissez-vous cependant une que l'on utilise ? (le ver à soie). — Citez des objets gros comme des têtes d'épingles. — Des métamorphoses. Des changements de forme.

EXERCICES. — Citez dix insectes ou petits animaux.

Trouvez dix verbes exprimant des actions que peut faire une chenille, un papillon ou une mouche. Trouvez des adjectifs pouvant qualifier : *une chenille, un papillon, ses ailes, sa trompe, une mouche, une abeille, une fourmi, un hanneton.*

Conjugez *sortir* au présent ; *manger avec appétit, grandir et devenir sérieux* au passé indéfini (emploi de l'auxiliaire être pour le dernier.)

LE VER À SOIE

Le ver à soie est la chenille d'un papillon qui se nourrit des feuilles du mûrier. Il nous vient de la Chine.

Avant de se transformer en papillon, il s'enveloppe dans un cocon formé par un fil qui semble sortir de sa lèvre inférieure. Chaque cocon, gros comme un œuf de pigeon, contient plus de trois cents mètres de ce fil délicat et léger avec lequel on fabrique des rubans, des cravates, des foulards et de riches étoffes.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. — *Mûrier*. Cet arbre croît dans les pays chauds. On récolte ses feuilles pour nourrir les vers dans les *magnaneries*. — Montrez un cocon ou une image en représentant un. — Que signifie *inférieure*? Quel est le contraire? — *Délicat, léger, riche*. Formez des adjectifs avec ces adjectifs. Quels sont les noms correspondants?

DÉVIDAGE DES COCONS

L'ouvrière jette les cocons dans une bassine remplie d'eau chaude et les agite avec une espèce de brosse de chiendent. Quand elle soulève cette brosse, les cocons y restent attachés par un fil. Elle saisit alors quatre ou cinq de ces fils et les réunit en un seul qu'elle attache à un dévidoir tournant automatiquement. Dès lors, les cocons se déroulent tout seuls. L'ouvrière n'a qu'à remplacer ceux qui sont épuisés ou dont le fil s'est cassé.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. — *Dévider*. Mettre le fil en écheveau. — Qu'est-ce que le *chiendent*? Cette plante est-elle utile? N'emploie-t-on pas cependant ses racines pour fabriquer des brosses, pour faire de la tisane? — *Dévidoir*. C'est une roue autour de laquelle s'enroule le fil de soie. — *Automatiquement*. Mis en mouvement par une machine, sans que l'ouvrière s'en mêle.

EXERCICES. — Conjuguez le verbe *jeter* aux temps où ce verbe prend deux *t* à une ou plusieurs personnes.

Recherchez les prépositions et indiquez les compléments et les mots complétés qu'elles réunissent : *dans, réunit bassine à jette.*

Analyse grammaticale de la première phrase.

Exercice de langage

LA CHENILLE

Un jour, causant entre eux, différents animaux
 Louaient beaucoup le ver à soie :
 " Quel talent, disaient-ils, cet insecte déploie
 En composant ces fils si doux, si fins, si beaux,
 Qui de l'homme font la richesse ! "

Tous vantaient son travail, exaltaient son adresse.
 Une chenille seule y trouvait des défauts,
 Aux animaux surpris en faisait la critique,
 Disait des *mais* et puis des *si*.

Un renard s'écria : " Messieurs, cela s'explique ;
 C'est que Madame file aussi. "

FLORIAN.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. — Ne faisons pas comme la chenille, sachons reconnaître le mérite de nos camarades mieux doués que nous. Efforçons-nous seulement de les imiter. — *Louer*, c'est distribuer des... *louanges*, des *éloges*. Qu'est-ce qu'une action *louable*, un discours *élogieux*? — *Exaltaient*. Vantaient avec admiration ; ils mettaient son adresse *au-dessus* de celle des autres insectes. — *Faire la critique*, c'est examiner pour chercher les qualités et les défauts. Mais, comme on s'attache surtout aux défauts pour les blâmer, cette expression signifie surtout *signaler les défauts*.

Exercices d'invention et de composition

1. Nommer cinq outils de l'écolier et dire avec quoi ils sont faits.—(Exemple :) Un sac, une règle, une plume, un cahier, un encrier. Un sac est fait avec du cuir.—Une règle est faite avec du bois.—Une plume est faite avec de l'acier.—Un cahier est fait avec du papier.—Un encrier est fait avec du verre.

2. Qu'est-ce qui, chez les oiseaux, remplace la bouche, le pied, l'estomac, le poil, les bras?—Le bec remplace la bouche; la patte remplace le pied; le gésier remplace l'estomac; les plumes et le duvet remplacent le poil; les ailes remplacent les bras.

3. Compléter les phrases suivantes: Le... — (potier) fait des vases avec de... — (l'argile).—Le... — (tanneur) fait du cuir avec des... — (peaux).—Le... — (coutelier) fait des couteaux avec... — de (l'acier).—Le... (serrurier) fait des... — (clés) avec du fer.

4. Quel est l'animal qui ressemble le plus au hibou? — la chouette; au crocodile? — le lézard; au porc? — le sanglier; au rat? — la souris; au homard? — l'écrevisse; au brochet? — la truite.

5. Même question pour les mots suivants: au loup? — le chien de berger; à l'anguille? — le serpent; à la grenouille? — le crapaud; au tigre? — le chat; à l'oie? — le canard.

6. Avec quoi les animaux dont les noms suivent se défendent-ils quand on les attaque: — le chat, le bœuf, le sanglier, l'éléphant, l'abeille, l'écrevisse.—Le chat se défend avec ses griffes; le bœuf avec ses cornes; le sanglier avec ses défenses; l'éléphant avec sa trompe et ses défenses; l'abeille avec son dard; l'écrevisse avec ses pinces.

7. Nommer deux outils du boucher, du cordonnier, du maçon, du terrassier, du menuisier, du jardinier, du moissonneur.—Outils du boucher: couteau et hachette; du cordonnier: alêne et tranchet; du maçon: truelle et auge; du terrassier: pic et pelle; du menuisier: scie et rabot; du jardinier: bêche et arrosoir; du moissonneur: faux et faucille.

8. Comment peut être de l'eau? — claire; une plume? — légère; un enfant? — gentil; la laine? — blanche; la brique? — dure; un sou? — neuf; une bourse? — vide; un livre? — vieux; un verre? — fragile; un jeu? — amusant.

9. Comment s'appelle un petit chat? — un chaton; un petit ours? — un ourson; un petit aigle? — un aiglon; une petite carpe? — un carpillon; une petite oie? — un oison; un petit canard? — un caneton.

10. Nommer deux animaux qui ressemblent au corbeau? — le geai et la pie; au canard? — l'oie et le cygne; au pigeon? — le ramier et la tourterelle; à la cigogne? — le héron et la grue.

RÉCITATION

QUESTION D'UNE PARESSEUSE

« Est-il vrai qu'en paradis
On n'aura plus rien à faire?
Demandait Berthe à sa mère,
— Très bien; mais nul n'est admis,
Mon enfant, en paradis,
S'il n'a travaillé sur terre. »

LA FUIITE DU TEMPS

J'ai vu l'eau du torrent passer dans la prairie:
L'onde poursuivait l'onde et ne revenait plus...
Et j'ai dit en pleurant: Ainsi passe ma vie:
C'est un flot qui m'emporte et n'a point de reflux.

QUESTIONNAIRE.—1° Quelle question Berthe adressait-elle à sa mère? — Citez la réponse de la mère.—Qu'est-ce que le paradis?—Pourquoi nul est-il admis dans le paradis s'il ne travaille pas?—Rappeler la parole du serviteur inutile qui ne fit pas valoir le talent que son maître lui avait confié.

2° Qu'est-ce qu'un *torrent*?—un *flot*?—le *reflux*?—A quoi la vie est-elle comparée?

— Pourquoi?

— Expliquer le sens métaphorique du dernier vers.

COURS MOYEN

Orthographe, Vocabulaire et Grammaire

DICTÉES

I

NAISSANCE DE JÉSUS

L'empereur romain Auguste ordonna le *dénombrement* de tous les habitants de l'empire. Alors Joseph et Marie se *rendirent* à la ville de *Bethléem*, la cité du roi David. Comme ils étaient pauvres, toutes les maisons se fermèrent devant eux : ils se *logèrent* à l'entrée de la ville, dans une étable. Là, *vint* au monde, *pendant la nuit* Jésus, le Fils de Dieu.

EXPLICATIONS. — Qu'est-ce qu'un empereur? Quel est l'empereur dont il est question ici? Quelle mesure ordonna-t-il? Expliquer ce qu'on entend par *dénombrement* : opération que nous appelons aujourd'hui *recensement*, elle a lieu au Canada tous les dix ans. — Qu'étaient Joseph et Marie? (Quelques mots d'explication). — Où se rendirent-ils? Qu'était-ce que David? Expliquer pourquoi Joseph et Marie se rendaient à Bethléem plutôt qu'à toute autre ville de Judée. — Pourquoi leur refusait-on la place? Où allèrent-ils se loger? Qui naquit dans cette étable? Qu'est-ce que Jésus?

— Etudier, avant de dicter, l'orthographe et le sens des mots, en particulier des mots en italique. — Attirer l'attention des élèves sur l'emploi de *m* devant *b*, *p* : *empereur*, *dénombrement*; sur les majuscules et en particulier le mot *Fils* qui s'écrit avec une majuscule quand on parle de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

VOCABULAIRE. — Le féminin de *empereur*? (impératrice); l'*empereur* domine sur un *empire*; un *roi*, sur un *royaume*. — Un *romain* est un habitant de *Rome*. — Synonyme de : *dénombrement* (recensement), *ville* (cité), *étable* (écurie). Dérivés de : *villè* (village, villageois, villette), *monde* (mondain, mappemonde). — Expliquer ces mots et les placer dans des phrases.

GRAMMAIRE. — Analysez les noms. Ex. : *empereur*, n. c. m. s. — Etude des verbes, recherche du sujet. Exercices de conjugaison.

II

LA BOUSSOLE

Lorsqu'un barreau *aimanté* est *placé* de manière à pouvoir se mouvoir librement, il tourne et se meut jusqu'à ce qu'une de ses extrémités soit *dirigée* vers le nord et l'autre vers le sud. Cette propriété est *utilisée* dans la boussole. Cet instrument si précieux consiste en une aiguille *aimantée* qui tourne lentement sur un pivot *placé* au milieu d'un cercle sur lequel sont *indiqués* les points cardinaux. La boussole est *suspendue* de manière à conserver toujours une position horizontale dans tous les mouvements du navire sur la mer *agitée*.

EXERCICES. — 1° Relever et analyser tous les participes passés (indiquer le mot auquel il se rapporte, son sujet s'il est employé avec l'auxiliaire *être*.)

2° Copier les participes présents suivants; les employer oralement dans quelques phrases; donner les adjectifs verbaux correspondants (ils s'écrivent par *ent*; changent *qu* en *c*; *gu* en *g*, etc.):

Convainquant, extravagant, fatigant, intrigant, suffoquant, vaquant, provoquant, adhérent, affluant, coïncidant, différant, convergeant, divergeant, équivalant, excédant, excellent, négligeant, présidant, résidant.

III

PATRIOTISME

Nous avons droit à notre existence nationale, comme race à part, et malheur à *quiconque* voudra nous *enlever* ce droit ; mais nous ne devons rien faire pour *molester* nos frères d'*origines* ou de *croyances* étrangères. Nous devons *revendiquer* nos droits avec fermeté, mais sans *agression* : nous devons combattre avec énergie tout ce qui tend à détruire notre caractère national, mais nous devons respecter chez les autres les droits que nous réclamons pour nous. La lutte *que nous avons à faire* est toute pacifique ; *il ne s'agit plus* de combattre des ennemis les armes à la main, mais de *rivaliser* comme race avec des frères par l'instruction, le travail et la probité.

• HONORÉ MERCIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*quiconque* : la fonction de ce pronom ? il en a deux : il est sujet de *voudra* et en même temps compl. ind. de *arrive* sous-entendu (je souhaite que malheur *arrive à quiconque*. On pourrait le remplacer par *celui qui*.—*enlever* : remplacez par un autre mot ? ôter, priver de.—*molester* : vexer, choquer, tourmenter.—*origines... croyances* : pourquoi le pluriel ? Il y a ici en Canada des Anglais, des Ecossais, des Irlandais d'origine ; des anglicans, des presbytériens, etc. de croyance ou religion.—*revendiquer* : réclamer avec énergie.—*agression* : attaque.—*que nous avons à faire* : la fonction de cette proposition ? compl. déterm. de lutte. — *il ne s'agit plus* : quelle sorte de verbe ? impersonnel. Comment faire disparaître la forme impersonnelle ? Combattre des ennemis les armes à la main n'est plus ce que nous avons à faire.—*rivaliser* : lutter, concourir par tous les moyens loyaux afin de tenir le premier rang ou, au moins, d'être sur le même rang.

Rédaction .

LETRE À UNE BIENFAITRICE LE JOUR DE L'AN

CANEVAS.— François écrit à sa bienfaitrice... Sentiments qu'il éprouve et qu'il exprime... Langage tendre et reconnaissant... Terminaison...

E..., le 28 décembre, 1900.

Chère bienfaitrice,

Depuis le jour où vous avez bien voulu devenir ma protectrice et remplacer les parents que le Ciel m'a enlevés, j'ai éprouvé pour vous tous, les sentiments d'un fils pour des parents chéris et regrettés.

Je suis heureux de voir arriver la nouvelle année pour vous offrir les vœux que je forme pour vous. Ils sont bien vifs et bien sincères : ce sont les vœux d'un fils tendre et respectueux pour une mère pleine de bonté et de sollicitude.

Daignez les agréer et croire au sincère attachement de votre reconnaissant protégé.

FRANÇOIS.

II

LETRE À UN ONCLE LE JOUR DE L'AN

CANEVAS.— But de la lettre... Sentiments exprimés... Rappel de ses bienfaits... Promesses... Finale de circonstance...

P..., le..., 1900.

Mon cher oncle,

Le renouvellement de l'année me fournit l'occasion de vous remercier de toutes les bontés que vous avez eues pour moi, et de vous assurer que j'en conserverai toujours la plus vive reconnaissance. Vos conseils et votre sollicitude à mon égard porteront leurs fruits : je pratiquerai les enseignements qui me viennent de vous et mes efforts tendront toujours à me rendre digne d'une affection dont je sens tout le prix.

Agréez donc, mon cher oncle, avec l'expression de mes souhaits, les sentiments reconnaissants de votre affectionné neveu.

FRANÇOIS.

III

RÉPONSE À UNE SŒUR

CANEVAS.—Remerciments... Souhaits exprimés : lesquels ? Envoi de divers objets... Terminaison.

D..., le 15 janvier 1901.

Chère petite sœur,

Merci de ta jolie petite lettre et de tes charmants souhaits de bonne année. A mon tour, laisse-moi t'offrir les miens. Je désire pour toi beaucoup de succès dans tes études, toujours les premières places de ta classe, peu ou point de difficulté dans tes devoirs, et des prix à la fin de l'année scolaire. C'est, je crois, tout ce que l'on peut offrir à une pensionnaire.

Je joins à ces vœux différents objets qui, je crois, te feront plaisir. C'est tout ce que peut t'envoyer ta grande sœur qui te quitte en t'embrassant bien tendrement.

GERMAINE.

FABLE EN PROSE



L'APPUI FRAGILE

Sur un roseau sans consistance
Un jour un enfant s'appuya ;
Soudain le roseau se brisa
Et punit sa folle imprudence.
Son maître, qui le regardait,
Voulant qu'au petit marmouset
Cet accident devint utile :
" Apprends, lui dit-il, mon ami,
Qu'il vaut mieux être sans appui,
Que d'en avoir un trop fragile. "

Ecrivez de mémoire cette fable : 1° en vers ; 2° en prose.

PROSE

Un enfant s'appuya un jour sur un roseau peu solide. Soudain le roseau se brisa et le jeune fou se trouva puni de son imprudence.

Son maître qui le regardait voulut que cet accident lui fut profitable : " Sache, mon garçon, lui dit-il, qu'il vaut mieux ne pas avoir d'appui que d'en avoir un trop fragile. "

(Extrait de Claude Augé.)

COURS SUPÉRIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LA PREMIÈRE ÉGLISE

Ce fut un beau jour pour toute la population de Rivardville que celui où la cloche de l'église se fit entendre pour la première fois, cette cloche qui, suivant la parole d'un grand écrivain, fait naître, " à la même minute un même sentiment dans mille cœurs divers. "

L'extérieur de l'église était peint en blanc, et le petit clocher qui la surmontait s'apercevait à une grande distance. L'intérieur aussi était blanchi à la chaux, à l'exception des bancs qui paraissaient d'une couleur grisâtre. A l'entrée, et de chaque côté de la porte, on voyait un bénitier en bois peint surmonté d'une croix; et sur l'autel quatre bouquets et six grands cierges de bois. Au fond du sanctuaire était un grand tableau, avec une gravure de chaque côté. Une petite lampe, toujours allumée, reposait sur une table à côté de l'autel. De modestes cadres représentant un chemin de croix étaient suspendus de distance en distance autour de l'humble église. Mais ce qui frappait le plus les yeux en y entrant c'était l'air de propreté qui régnait dans tout l'édifice. On se sentait heureux dans ce temple modeste, élevé au milieu des bois, à la gloire du Dieu Tout-Puissant par une population amie du travail et de la vertu.

Le cimetière qui fut soigneusement enclos adjoignait immédiatement la chapelle.

A. GÉRIN-LAJOIE.
(Jean Rivard le défricheur.)

EXERCICE.—Faire rendre compte aux élèves de tous les participes contenus dans la dictée.

II

LE VÉRITABLE AMOUR DE LA PATRIE

Vous avez souvent entendu tomber de la tribune populaire des *paroles brûlantes* pour définir le patriotisme. Vous avez vu de ces orateurs émus *électriser* leur auditoire en déroulant les *pages sanglantes* de l'histoire où sont consignés les sacrifices de ceux qui ont sincèrement aimé leur pays. L'amour de la patrie est fils aîné de la charité. On n'aime qu'à la condition de donner, de procurer le bonheur à tous ceux qui nous entourent, et cet amour étendu à la nation, uni à l'esprit de sacrifice qui lui est inséparable, s'appelle le patriotisme. Chez tous les peuples, les *deshérités de la fortune* constituent la majorité. A côté de quelques *millionnaires* toujours avides de jouissances fastueuses, *débordent* le torrent du *pauvérisme* entraînant les *indigents* dans le gouffre de la famine, où *germent* la haine et la révolution. Il faut donc, pour bien aimer son pays, aimer les pauvres, leur tendre la main, être prêt à tout sacrifice pour les protéger contre l'*inexorable* misère féconde en *commotions sociales*. Dieu a attaché à la charité la paix universelle, mais à condition d'*abnégation* et de sacrifice.

A. N. CHARLAND.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*paroles brûlantes*: paroles très expressives, qui portent l'émotion dans ceux qui écoutent.—*électriser*: remuer intérieurement les âmes, comme un courant électrique secoue le corps.—*auditoire*: (du latin *audire*, entendu) ensemble de ceux qui écoutent un orateur. Donnez des mots de la même famille? *audience*, admission près d'un grand personnage qui veut bien nous recevoir pour nous *entendre*; *nerf auditif*, nerf de l'oreille, du sens de l'ouïe; *auditeur*, celui qui écoute un discours; *audition*, action d'entendre.—*pages sanglantes*: pages où sont écrits les récits des batailles.—*On n'aime*: pourquoi la négation? pour aller avec *que* et former la locution adverbiale *ne que* (seulement). La liaison de l'*n* avec *aime* ne guide pas l'oreille; on peut essayer, si l'on hésite, de mettre une autre personne: *Tu n'aimes* qu'à la condition etc.—*deshérités de la fortune*: les pauvres, ceux qui n'ont pas de fortune.—*constituent*: donnez un autre terme? *forment*, *composent*, etc.—*millionnaires*: ceux qui sont riches à un ou plusieurs millions.—*avides*: grandement désireux.—*débordent*: donnez des mots de la même famille? *bord*, *border*, *bordage*, *bordure*, *abord*, *abordage*, *aborder*, *débordement*, *tribord* (la droite d'un navire) *bâbord* (la gauche), *transborder*, *transbordement*, etc.—*pauvérisme*: état de *pauvreté* dans la population.—*indigents*: ceux qui sont tellement *pauvres* qu'ils *manquent du nécessaire* et ont besoin de *secours*, d'assistance.—*germent*: pris dans le sens figuré pour dire: où *commencent à se former* la haine.—*inexorable*: qui ne se laisse pas toucher par les prières, qui ne veut rien entendre.—*commotions sociales*: révolutions qui bouleversent l'ordre dans la société.—*abnégation*: renoncement à soi-même; *faire abnégation de soi-même* c'est agir pour le bien sans faire aucun cas de soi-même.

III

PLAN DE COLONISATION

Le Canadien est *essentiellement* colonisateur; l'histoire, depuis plus de deux cents ans, le démontre de toutes les manières. Mais le Canadien n'est colonisateur, dans le sens pratique du mot, qu'à une condition, c'est que la colonisation marche avec la religion. *De là double rôle* du clergé dans ce pays: conduire les âmes au ciel et les défricheurs à l'entrée des forêts vierges. S'il n'est pas *convaincu* de pouvoir obtenir, dans un temps donné, les secours essentiels de la religion, le Canadien éprouve une sorte de répugnance insurmontable pour des défrichements lointains, pour un isolement qui ne

lui apporte pas en *compensation* la certitude d'une vie meilleure. Aussi, pensait le curé Labelle, faut-il en même temps que des moyens de communication et des arpentages promptement exécutés, la *construction* d'une chapelle et un missionnaire précédant ou du moins accompagnant les défricheurs sur les lieux. C'est là le vrai *plan* de colonisation en rapport avec les mœurs, les idées, les habitudes et les besoins religieux et moraux des Canadiens-Français.

A. BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*essentiellement* : donnez le radical ? *essence* : donnez d'autres mots où *ce* du radical se change en *ti* dans les dérivés ? *providence*, *providentiel* ; *confidence*, *confidentiel* ; *présidence*, *présidentiel* ; etc.—*cents* : rappelez la règle de *vingt* et *cent* ? Ils prennent un *s* à la fin quand il y a plusieurs fois *vingt*, plusieurs fois *cent* juste, c'est-à-dire sans autre adjectif numéral après. On pourrait alors remplacer *vingt* et *cent* par *vingtaine*, *certaine* qui sont des noms. Cependant si ces mots sont employés pour l'adjectif numéral ordinal, ils restent invariables : page quatre-vingt pour quatre-vingtième ; numéro deux cent pour deux centième.—*le* : que remplace ce pronom ? le membre de phrase : *Le Canadien est essentiellement colonisateur*.—*De là le double rôle*—quelle figure dans cette proposition ? Ellipse du verbe : De là *vient* le double rôle ; ou bien sans inversion : Le double rôle... *vient* de là.—*Convaincu* : donnez l'infinitif présent et les temps primitifs ? *convainquant* ; je *convains* ; tu *convaincs* ; il *convainc* ; je *convainquis* ; je *convaincrat* ; *convaincu*.—*compensation* : ce qui balance un mal, une perte, un dommage. On doit éviter de dire *récompenser* pour *compenser*.—*la construction* : quelle est la fonction de ce mot dans la phrase ? Il paraît être le complément direct ; en réalité il est le vrai sujet : *Aussi, faut-il la construction* signifie *la construction est nécessaire*.—*plan* : est une *représentation de quelque chose par le dessin sur le papier* ; au figuré, c'est aussi un *projet*, ou encore la *disposition générale d'un ouvrage*. Un *plant* est une *jeune tige*, ou un *carré planté* : un *plant de choux*, de *navets*, etc.

Analyse

Analyse logique et grammaticale de la phrase suivante :

I

(1) Les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre, | (2) et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gaieté.

Deux propositions :

1. *Les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre* : proposition principale.—Sujet : *les fauvettes*, simp. et incomplex ;—v. *sont* ; att. *remplissant tous les lieux de la terre*, simp. et complexe : *tous les lieux de la terre*, comp. direct ;

2. *et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gaieté* : prop. principale coordonnée.—Sujet : *les fauvettes* ;—v. *sont* ; att. *les animant par les mouvements et les accents de leur tendre gaieté*, simple et complexe : *les c. dir.* ; *par les mouvements et les accents de leur tendre gaieté*, comp. circonst.

II

Les	a. s. f. pl., dét. <i>fauvettes</i> .
fauvettes	n. c. f. pl., sj. de <i>remplissent</i> et de <i>animent</i> ;
remplissent	v. tr. 2e conj. 3e p. du pl., pr. de l'ind.
tous	adj. ind. m. pl., dét. <i>lieux</i> ;
lieux	n. c. m. pl., compl. dir. de <i>remplissent</i> .
de	prép., fait rapporter à <i>lieux</i> le c. dét. <i>terre</i> ;
terre	n. c. f. s., c. déter. de <i>lieux</i> ;
et	conj., lie deux verbes ou deux prop.
les	pr. pers. 3e per. du pl., c. dir. de <i>animent</i> ;
animent	v. tr. 1re c. 3e pers. du pl. pr. de l'ind.
par	prép., fait rapporter à <i>animent</i> le c. cir. <i>mouvements et accents</i> ;
mouvements	} n. c. m. pl., c. cir. de <i>animent</i> ;
accents	
de	prép., fait rapporter à <i>accents</i> le compl. det. <i>gaieté</i> .
leur	adj. poss. f. s., déter. <i>gaieté</i> ;
tendre	adj. qual. f. s., qual. <i>gaieté</i> ;
gaieté	n. c. f. s., c. dét. de <i>accents</i> .

Rédaction et Composition

CUISINIÈRE D'UN SOIR

DÉVELOPPEMENT. — Hier soir, en l'absence de maman, j'ai été chargée de préparer le dîner.

C'était pour moi une grosse affaire.

Pensez, à neuf ans, faire une soupe, préparer un plat, éplucher une salade, laver la vaisselle, et, ensuite, tout ranger !

Heureusement, maman m'avait dit ce que j'aurais à faire : une soupe à l'oignon, une omelette au lard et une salade de chicorée.

Je sais faire la soupe à l'oignon ; la mienne n'était pas trop mauvaise, d'autant plus qu'au lieu d'eau, j'y avais mis du lait. Nous appelons cela une soupe *marnée*, pour la distinguer de la soupe à l'oignon ordinaire, faite avec de l'eau.

Mon omelette au lard était à point, bien jaune, très moelleuse et bien renflée. Elle a régala papa et mon petit frère.

J'ai eu beaucoup de mal à éplucher ma salade, qui était remplie de brins de paille et de terre. Il m'a fallu la plonger dans trois ou quatre eaux avant de la verser dans le saladier.

Après le dîner, j'ai lavé la vaisselle et rangé les assiettes, les couverts et les couteaux dans le buffet de la cuisine. Enfin, un coup de balai sur le carreau et un coup de torchon sur la table et le buffet ont terminé la séance.

Papa et maman ont été contents de moi, et moi j'ai été très heureuse de leur rendre service et de leur faire plaisir.

QUESTIONS

De quoi avez-vous été chargée hier ? Qu'aviez-vous à faire pour cela ? Quelle soupe savez-vous faire ? La vôtre était-elle bonne ? Qu'appellez-vous une soupe marnée ? Comment était votre omelette ? Qui a-t-elle régala ? Pourquoi avez-vous eu de la peine à éplucher la salade ? Qu'avez-vous fait après le dîner ? Où avez-vous rangé les assiettes et les couverts ? Pour terminer, qu'avez-vous fait ? Avez-vous été satisfaite de votre soirée ? Pourquoi ?

CANEVAS. — Je suis cuisinière. — Absence de maman. — Préparation du dîner. — De quoi il se compose. — La soupe à l'oignon (soupe marnée). — L'omelette au lard. — La salade. — Vaisselle lavée et rangée. — Coup de balai et coup de torchon. — Papa et maman contents de moi.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse : énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Faites compter par 8 de 8 à 104. Faites revenir de 104 à zéro.

Faites dire 1 fois 8 ; 2 fois 8 : 3 fois 8 ; ainsi de suite, jusqu'à 12 fois 8.

Faites dire le nombre de fois 8 en : 8 ; en 16 ; en 24 ; ainsi de suite, jusqu'à 96.

Faites compter par 8, de 1 à 105. Revenez de 105 à 1. Faites compter par 8, de 2 à 106. Revenez de 106 à 2. Faites compter par 8, de 3 à 107. Revenez de 107 à 3. Faites compter par 8, de 4 à 108. Revenez de 108 à 4. Faites compter par 8, de 5 à 109. Revenez de 109 à 5. Faites compter par 8, de 6 à 110. Revenez de 110 à 6. Faites compter par 8, de 7 à 111. Revenez de 111 à 7.

Faites compter par 9, de 9 à 108. Revenez par 9 à zéro.

Faites dire 1 fois 9 ; 2 fois 9 ; 3 fois 9 ; ainsi de suite, jusqu'à 12 fois 9.

Faites dire le nombre de fois 9 en 9 ; en 18 ; en 27 ; ainsi de suite, jusqu'à 108.

Faites compter par 9, de 1 à 109. Revenez de 109 à 1. Faites compter par 9, de 2 à 110. Revenez de 110 à 2. Faites compter par 9, de 3 à 111. Revenez à 3. Faites compter de 4 à 112. Revenez à 4. Faites compter de 5 à 113. Revenez de 113 à 5. Faites compter de 6 à 114. Revenez de 114 à 6. Faites compter de 7 à 115. Revenez de 115 à 7. Faites compter de 8 à 116. Revenez de 116 à 8.

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION
ET DE DIVISION

18. Combien y a-t-il de livres de beurre dans 3 tinettes, si la première contient 864 onces, la deuxième, 768 onces et la troisième, 512 onces ?
Rép. 134 livres. 564 ÷ 4
768 ÷ 16
512 ÷ 16

19. Combien de minots de prunes dans 152 gallons ? Rép. 19 minots.

20. Si 19 livres de thé coûtent \$6.08, que coûteront 24 livres 8 onces ?
Rép. \$7.84.

21. D'une tinette de beurre de 65 livres je retire 649 onces. Combien reste-t-il de livres et d'onces ? Rép. 24 livres 7 onces.

22. Un marchand faïencier avait acheté un mille d'assiettes, à raison de \$4 le cent ; il en a cassé 75 dans le transport, et il a encore gagné \$15.50 sur ce marché. Combien a-t-il revendu chaque assiette ? Rép. \$.06.

23. On a deux pièces d'étoffe de même qualité ; l'une a 5 verges de plus que l'autre ; la plus longue coûte \$147 et l'autre \$132 ; d'après ces indications, pourrait-on trouver la longueur de chaque pièce ? Rép. 49 verges et 44 verges.

NOMBRES PREMIERS.—NOMBRES DIVISIBLES

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles ainsi que des facteurs de ces derniers, outre sa grande utilité dans les opérations avec les fractions, et pour abrégé les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

Les *diviseurs* d'un nombre divisible sont appelés les **facteurs** de ce nombre.

Nommez les nombres premiers de 40 à 50. Rép. 41, 43, 47.

Nommez les nombres divisibles de 40 à 50. Rép. 42 facteurs premiers : 2, 3, 7 ; facteurs divisibles : 6, 14, 21.—44, facteurs premiers : 2, 2, 11 ; facteurs divisibles : 4, 22.—45, facteurs premiers : 3, 3, 5 ; facteurs divisibles : 9, 15.—46, facteurs : 2, 23.—48, facteurs premiers : 2, 2, 2, 3 ; facteurs divisibles : 4, 6, 8, 12, 16, 24.—49, facteurs : 7, 7.—50, facteurs premiers : 2, 5, 5 ; facteurs divisibles : 10, 25.

Nommez les nombres premiers de 50 à 60. Rép. 53, 59.

Nommez les nombres divisibles de 50 à 60. Rép. 51, facteurs : 3, 17.—52, facteurs premiers : 2, 2, 13 ; facteurs divisibles : 4, 26.—54, facteurs premiers : 2, 3, 3, 3 ; facteurs divisibles : 6, 9, 18, 27.—55, facteurs : 5, 11.—56, facteurs premiers : 2, 2, 2, 7 ; facteurs divisibles : 4, 8, 14, 28.—57, facteurs : 3, 19.—58, facteurs : 2, 29.—60, facteurs premiers : 2, 2, 3, 5 ; facteurs divisibles : 4, 6, 10, 12, 15, 20, 30.

FRACTIONS

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

11. A, B et C travaillant ensemble font un ouvrage en 10 jours. A fait $1\frac{1}{4}$ autant d'ouvrage que B, et B fait une quantité d'ouvrage égale aux $\frac{3}{4}$ de ce que fait C. Combien de jours chacun des trois, travaillant seul, prendrait-il pour faire l'ouvrage ?

12. A la suite de deux engagements, l'effectif d'un régiment de cavalerie fut de 1040 hommes ; dans le premier engagement, le régiment avait perdu un homme sur chaque vingt-cinq hommes que comprenait le régiment ; dans le deuxième combat, il avait perdu les $\frac{5}{18}$ de ce qui restait ? Combien y avait-il d'hommes dans le régiment tout d'abord ?

13. Combien de tours fera une roue qui a 4 pieds 3 pouces de diamètre en parcourant une distance de 1 mille, 1 stade, 1 perche. La circonférence d'une roue est égale à $3\frac{1}{7}$ fois le diamètre.

14. A est propriétaire des $\frac{2}{5}$ de la valeur d'un navire et B du reste. La somme de \$1,500 est égale aux $\frac{3}{4}$ de la différence entre leurs parts. Quelle est la part de chacun et quelle est la valeur du navire ?

SOLUTIONS .

11. Si on représente par 1 la partie de l'ouvrage faite par C en 10 jours, $\frac{3}{4}$ représenteront la partie faite par B et $\frac{5}{4} \times \frac{3}{4} = \frac{15}{16}$ la partie faite par A, dans le même temps. Tout l'ouvrage sera représenté par $1 + \frac{3}{4} + \frac{15}{16} = 2\frac{11}{16}$ parties.

C a fait 1 de ces parties ; donc il a fait $\frac{1}{2\frac{11}{16}} = \frac{16}{43}$ de l'ouvrage en 10 jours.

B a fait $\frac{3}{4}$ d'une de ces parties ; donc il a fait $\frac{\frac{3}{4}}{2\frac{11}{16}} = \frac{3}{4} \div 2\frac{11}{16} = \frac{12}{43}$ de l'ouvrage en 10 jours.

A a fait $\frac{15}{16}$ d'une de ces parties ; donc il a fait $\frac{\frac{15}{16}}{2\frac{11}{16}} = \frac{15}{16} \div 2\frac{11}{16} = \frac{15}{43}$ de l'ouvrage en 10 jours.

C. $\frac{16}{43} = 10$ jours.

$$\frac{1}{43} = \frac{10}{16}$$

$$\frac{43}{43} = \frac{10 \times 43}{16} = 26\frac{7}{8} \text{ jours. Rép.}$$

B. $\frac{12}{43} = 10$ jours.

$$\frac{1}{43} = \frac{10}{12}$$

$$\frac{43}{43} = \frac{10 \times 43}{12} = 35\frac{5}{6} \text{ jours. Rép.}$$

A. $\frac{15}{43} = 10$ jours.

$$\frac{1}{43} = \frac{10}{15}$$

$$\frac{43}{43} = \frac{10 \times 43}{15} = 28\frac{2}{3} \text{ jours. Rép.}$$

12. A la fin du dernier engagement le régiment avait perdu les $\frac{5}{18}$ du nombre d'hommes qu'il y avait au commencement de cet engagement, il restait donc $\frac{18}{18} = \frac{5}{18}$ du nombre présent au commencement du 2e engagement.

$$\frac{13}{18} = 1040$$

$$\frac{1}{18} = \frac{1040}{13}$$

$$\frac{18}{18} = \frac{1040 \times 18}{13} = 1440$$

nombre d'hommes qu'il y avait au commencement du 2e engagement ou à la fin du premier.

Dans le premier engagement le régiment avait perdu 1 sur 25, c'est-à-dire $\frac{1}{25}$ de son effectif ; il restait donc à la fin du premier engagement $\frac{24}{25} = \frac{24}{25}$ de l'effectif primitif.

$$\begin{aligned}\frac{24}{25} &= 1440 \\ \frac{1}{25} &= \frac{1440}{24} \\ \frac{25}{25} &= \frac{1440 \times 25}{24} = 1500 \text{ Rép.}\end{aligned}$$

AUTRE SOLUTION

$$\begin{aligned}\frac{25}{25} - \frac{11}{25} &= \frac{24}{25}, \frac{18}{18} - \frac{5}{18} = \frac{13}{18} \\ \frac{24}{25} \times \frac{13}{18} &= \frac{52}{75} = 1040 \\ \frac{1}{75} &= \frac{1040}{52} \\ \frac{75}{75} &= \frac{1040 \times 75}{52} = 1500 \text{ Rép.}\end{aligned}$$

13. — 1 mille, 1 stade, 1 perche = 71,478 pouces.

4 pieds 3 pouces = 51 pouces.

$51 \times 37 = 160\frac{2}{7}$ pouces.

$71,478 \div 160\frac{2}{7} = 445\frac{16}{17}$.

14. $\frac{3}{5} - \frac{2}{5} = \frac{1}{5}$; $\frac{3}{4}$ de $\frac{1}{5} = \frac{3}{20} = \frac{3}{4}$ de la diff. des parts.

$\frac{3}{20} = 1500$.

$\frac{1}{20} = \frac{1500}{3}$.

$\frac{20}{20} = \frac{1500}{3} \times 20 = \$10,000$, valeur du navire.

$\frac{2}{5}$ de $\$10,000 = \$4,000$, part d'A.

$\frac{3}{5}$ de $\$10,000 = \$6,000$, part de B.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

13. Un marchand commence avec un capital de \$8,000 ; à la fin de la 1ère année il ajoute son gain qui est de 40% à son capital ; à la fin de la 2e année il ajoute à son nouveau capital, son gain qui est de 25% de ce capital ; à la fin de la 3e année il trouve qu'il a perdu $\frac{1}{7}$ de ce qu'il avait au commencement de cette année. Quel est son bénéfice net au bout des trois ans ?

14. Une personne achète des actions de chemin de fer qui rapportent \$4 par action. Si l'argent ainsi placé lui rapporte 5%, quel prix a-t-il payé pour chaque action ?

15. Un épicier qui avait 150 livres de thé en a vendu 30 livres à \$1.08 la livre. Son bénéfice sur la quantité vendue a été $7\frac{1}{2}\%$; à quel prix doit-il vendre le reste pour réaliser un profit de 10% sur les 150 livres ?

16. J'achète pour \$227.92 de marchandises payable dans 12 mois et je les revends aussitôt pour \$275.56 payable dans 9 mois. Si je fais escompter la créance et la dette (escompte en dedans) à $4\frac{1}{2}\%$ quel est mon bénéfice ?

Solutions :

$$\begin{aligned}13.. \quad & 8,000 \times 1.40 = \$11,200 \\ & 11,200 \times 1.25 = \$14,000 \\ & 14,000 \times \frac{6}{7} = \$12,000 \\ & 12,000 - 8000 = \$4,000 \text{ bénéfice. Rép.}\end{aligned}$$

Autre Solution :

Disons que le capital en commençant, est \$1, alors le capital au commencement de la 2e année serait \$1.40. Le capital au commencement de la 3e année serait $1.40 \times 1.25 = \$1.75$. Le capital à la fin de la 3e année serait $1.75 - \frac{1}{4}$ de $1.75 = 1.75 - 25 = \$1.50$.

Ainsi le gain sur \$1 dans trois ans serait \$50. Sur \$8,000 le gain serait $8,000 \times 50 = \$4,000$ Rép.

14. Cette question se réduit à celle-ci : \$4 sont 5% de quel nombre ou encore \$4 sont $\frac{5}{100}$ de quel nombre

$$4 \div 05 = \$80 \text{ Rép.}$$

15. $1,08 \div 1,075 = \$1.00 \frac{20}{43}$ prix coûtant d'une livre.

150 livres à $1.00 \frac{20}{43} = \$150,69 \frac{33}{43}$ prix coûtant de 150 livres.

$\$150,69 \frac{33}{43} + 10\%$ de $150,69 \frac{33}{43} = \$165,76 \frac{32}{43}$ somme qu'il faudra recevoir pour faire un profit de 10% sur toute la quantité.

$30 \times \$1.08 = \32.40 ce qui a été reçu pour les 30 livres.

$\$165,76 \frac{32}{43} - \$32.40 = \$133,36 \frac{32}{43}$ à recevoir pour les 120 livres qui restent.

$$133,36 \frac{32}{43} \div 120 = \$1.11 \frac{6}{43} \text{ Rép.}$$

16 La valeur présente de $\$227.92 = 227.92 \div 1.045 = \218.11 .

" " " " $275.56 = 275.56 \div 1.03 \frac{2}{3} = 266.56 +$

$$\$266.56 - \$218.11 = \$48.45 \text{ Rép.}$$

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

29. Un réservoir de la contenance de 120 gallons est pourvu de 2 robinets. La capacité du premier robinet est de 14 gallons à la minute et celle du deuxième de 9 gallons. Le réservoir étant vide, on laisse couler le 1er robinet pendant un temps inconnu, puis on le ferme et on laisse couler le 2e jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Les deux robinets ont coulé en tout pendant 10 minutes. Pendant combien de minutes chaque robinet a-t-il coulé ?

30. Une personne voyage en faisant 7 lieues en 5 heures, 8 heures après, une autre personne part de la même ville, faisant 5 lieues en 3 heures : combien de lieues parcourra la première avant d'être atteinte par la seconde ?

Solutions :

29. Soit x le nombre de minutes que coula le 1er robinet ; alors $10 - x$ le nombre de minutes que coula le 2e ; alors $14x$ le nombre de gallons versés par le 1er et $9(10 - x)$ le nombre de gallons versés par le 2e.

$$14x + 90 - 9x = 120 \text{ gallons.}$$

$$5x = 120 - 90 = 30.$$

$$x = \frac{30}{5} = 6 \text{ minutes. Rép.}$$

$$10 - x = 10 - 6 = 4 \text{ Rép.}$$

Autre Solution :

Soit x le nombre de minutes que coula le 1er robinet

Et y " " " " " " " " 2e "

Alors $14x$ le nombre de gallons versés par le 1er robinet

Et $9y$ " " " " " " " " 2e "

$$14 - 9 = 5 \text{ g. } 1 \text{ m. } 10 \times 5 = 50 \text{ gall.}$$

$$10 \times 14 = 140 = 9$$

$$140 - 50 = 90 \text{ g}$$

$$120 - 90 = 30 \frac{1}{5} = 6$$

$$x + y = 10 \text{ (1).}$$

$$14x + 9y = 120 \text{ (2).}$$

Multipliant (1) par 14 on a :

$$14x + 14y = 140 \text{ (3)}$$

Répétant (2) on a : $14x + 9y = 120 \text{ (2)}$

Rétranchant (2) de 3 on a :

$$5y = 20 \text{ (4)}$$

$$y = \frac{20}{5} = 4 \text{ Rép.}$$

Substituant 4 la valeur d'y à y dans (1) on a :

$$x + 4 = 10 \text{ et } x = 10 - 4 = 6. \text{ Rép.}$$

30. Soit x le nombre d'heures que dure le voyage de la première personne avant d'avoir été atteinte, la seconde aura voyagé pendant $x - 8$ heures.

La première parcourant $\frac{7}{5}$ de lieues en 1 heure, en x heures elle parcourra $\frac{7x}{5}$.

La seconde parcourant $\frac{5}{3}$ de lieues en 1 heure, en $(x - 8)$ heures parcourra $\frac{5}{3}(x - 8)$.

Mais, quand les deux personnes se rencontrent, elles ont parcouru le même nombre de lieues ; donc

$$\frac{7x}{5} = \frac{5(x-8)}{3} \text{ (1).}$$

Multipliant (1) par 15 on a : $21x = 25(x - 8) \text{ (2)}$

Faisant disparaître la parenthèse on a : $21x = 25x - 200$

Transposant on a :

$$21x - 25x = -200$$

$$-4x = -200$$

$$x = \frac{200}{4} = 50 \text{ heures.}$$

La première aura voyagé pendant 50 heures à raison de 7 lieues en 5 heures.

$$\frac{50 \times 7}{5} = 70 \text{ lieues. Rép.}$$

Premiers éléments de géométrie pratique

TRIANGLE RECTANGLE

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque leçon, faites la figure sur le tableau ou faites-la faire par un élève.

51. Quelle est la diagonale d'un carré dont le côté a 12 pieds ?

52. La surface d'un triangle isocèle est de 300 pieds et la hauteur, de 20 pieds ; quelle est la longueur d'un des côtés égaux ?

53. Une échelle de 50 pieds de longueur est placée dans une rue de telle sorte qu'elle atteint d'un côté une fenêtre à 40 pieds du sol et si, sans en déranger le pied, on la fait pencher de l'autre côté de la rue, elle atteindra une fenêtre à 30 pieds du sol. Quelle est la largeur de la rue ?

54. Quel est le côté d'un carré dont la diagonale est de 15 pieds ?

Solution :

51. La diagonale d'un carré peut être considérée comme l'hypoténuse d'un triangle rectangle isocèle.

Dans cet exemple les côtés égaux du triangle rectangle ont chacun 12 pieds.

$$\frac{1}{14} \quad \frac{1}{9} \quad \frac{23}{126}$$

La somme des carrés de ces côtés = le carré de l'hypothénuse c'est-à-dire de la diagonale.

$$12^2 + 12^2 \text{ ou } 2 \text{ fois } 144 = 288 \text{ carré de la diagonale.}$$

La racine carrée de 288 = 16.97 la diagonale. Rép.

52. Trouvons la base d'abord :

$$(300 \times 2) \div 20 = 30 \text{ pieds la base.}$$

Une perpendiculaire abaissée du sommet du triangle sur la base de 30 pieds divisera le triangle donné en deux triangles rectangles. Chacun de ces triangles rectangles aura 15 pieds de base et 20 pieds de hauteur ; il s'agit de trouver l'hypothénuse.

$$15^2 + 20^2 = 625 \text{ carré d'un des côtés égaux.}$$

La racine carrée de 625 = 25 la longueur d'un des côtés égaux.

53. Deux triangles rectangles dont on a à trouver les bases, puis la somme de ces bases. Dans les deux cas l'hypoténuse est de 50 pieds. La perpendiculaire dans un cas est de 40 et dans l'autre de 30 pieds.

$50^2 - 40^2 = 900$; la racine de 900 = 30 pieds, base du premier triangle dans le premier cas ou, distance du mur au pied de l'échelle.

$50^2 - 30^2 = 1600$; la racine de 1600 = 40 pieds, base du deuxième triangle, ou distance du mur opposé au pied de l'échelle.

$$30 + 40 = 70 \text{ pieds largeur de la rue. Rép.}$$

54. La diagonale d'un carré peut être considérée comme l'hypothénuse d'un triangle rectangle isocèle.

Le carré de l'hypothénuse = la somme des carrés des deux autres côtés.

$15^2 = 225 =$ le carré de l'hypothénuse = la somme des carrés des deux autres côtés du triangle.

Les deux autres côtés étant égaux la somme de leurs carrés sera égale à deux fois le carré d'un des côtés. Ainsi $225 =$ deux fois le carré d'un des côtés. $\frac{225}{2} = 112.5 =$ le carré d'un des côtés.

La racine carrée de 112.5 = 10.606 le côté du carré. Rép.

TENUE DES LIVRES

(Droits réservés.)

DE LA LETTRE DE CHANGE OU TRAITE (suite)

Questionnaire

1. Qu'est-ce qu'une traite ?
2. Combien doit-il y avoir de signatures sur une traite ?
3. Quels noms donne-t-on aux *signataires* d'une traite ?
4. Qu'entend-on par le *Tireur* d'une traite ?
5. Dans quelle circonstance le Tireur est-il tenu de payer le montant d'une traite ?
6. Où sur la traite s'écrit la signature du *tireur* ?
7. Nommez à la suite les *Tireurs* de toutes les traites qui ont été données dans cette leçon.
8. Qu'entend-on par le *tiré* d'une traite.
9. Qu'est-ce qu'on entend par l'*acceptation* d'une traite ?
10. Quel nom donne-t-on à celui qui *accepte* une traite ?
11. Est-ce qu'il y a une obligation absolue pour le *tiré* d'*accepter* une traite tirée sur lui ?
12. Lorsque le *tiré* a accepté une *traite*, que doit-il en faire ?
13. Lorsque le *tiré* a accepté une *traite* que devient-elle pour lui ?

14. Quelles sont les traites sur lesquelles il faut indiquer *la date de l'acceptation* ?
15. Pourquoi faut-il indiquer la date de l'acceptation sur les traites payables à un certain nombre de mois ou de jours *de vue* ?
16. Nommez à la suite les *Tirés* de toutes les traites qui ont été données dans cette leçon.
17. Qu'entend-on par le *Bénéficiaire* d'une traite ?
18. Lorsque le *bénéficiaire* a accepté une traite en *payement* que devient-elle pour lui ?
19. *A qui* la traite doit-elle être remise immédiatement après l'*acceptation* du *tiré* ?
20. *Jusqu'à quelle date* le *bénéficiaire* garde-t-il la traite après qu'elle a été acceptée par le *tiré* ?
21. Nommez à la suite les *Bénéficiaires* de toutes les traites qui ont été données dans cette leçon.
22. Qu'entend-on par l'expression *tirer sur une personne* ?
23. Lorsqu'on *tire* sur une personne quel *compte* faut-il *créditer* ?
24. Lorsque on *solde* une dette en *tirant une traite*, quel *compte* faut-il *débiter* et quel *compte* faut-il *créditer* ?
25. Lorsqu'on *accepte* une traite quel *compte* faut-il *débiter* et quel *compte* faut-il *créditer* ?
26. Lorsqu'on *paye* une *traite*, quel *compte* faut-il *débiter* et quel *compte* faut-il *créditer* ?
27. Lorsqu'on devient le *tiré* d'une traite quel *compte* faut-il *débiter* ?
28. Lorsqu'on reçoit le *payement* d'une *traite* quel *compte* faut-il *débiter* et quel *compte* faut-il *créditer* ?

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LESSON THIRTY-EIGHT

The order followed in these lessons has been : the sentence ; the complete subject ; the complete predicate ; the bare subject, a name, word, noun or pronoun ; the bare predicate, a verb. The compound sentence ; the independent clause ; the joining word, a conjunction. The complex sentence : the independent clause ; the dependent or subordinate clause ; the joining word, a conjunctive pronoun. Words that go with name—words, adjectives ; predicate adjectives ; the verbs after which predicate adjective are used. Predicate nouns. The copula. Verbs after which predicate nouns are used. Distinction between predicate and attributive adjectives. Modifier of predicate, the adverb. Modifier of adjectives and adverbs, the adverb. Completion of the predicate : the object. The phrase. The preposition.

THE PHRASE.—PREPOSITIONS

Copy the following sentences changing the italicized adjectives into phrases :

1. A *courageous* man does not fear death.
2. The *Chinese* empire has an immense population.
3. Sahara is a *sandy* waste.
4. Our *camp* provisions were stolen.
5. A *prudent* man is respected.
6. At night, a sweet perfume rises from the *flower* garden.
7. The *grateful* mind loves to consider the bounties of Providence.

ANSWERS

1. A *man of courage* does not fear death.
2. The *empire of China* has an immense population.
3. Sahara is a *waste of sand*.
4. The *provisions of our camp* were stolen.
5. A *man of prudence* is respected.
6. At night a sweet perfume rises from the *garden of flowers*.
7. The *mind filled with gratitude* loves to consider the bounties of Providence.

Copy the following sentences and change the italicized phrases into adjectives.

1. He was a *man of learning*.
2. The *entrance to the park* was closed.
3. The streets were crowded with *people from the country*.
4. A *post of wood* will not last so long as a *post of iron*.
5. Some *emigrants from Russia* settled in Manitoba.
6. *Ropes of hemp* are safer than *ropes of cotton*.
7. *Knives of steel* cut better than *knives of silver*.

ANSWERS

1. He was a learned man. 2. The *park* entrance was closed. 3. The streets were crowded with *country* people. 4. A *wooden* post will not last so long as an *iron* post. 5. Some *Russian* emigrants settled in Manitoba. 6. *Hemp*en ropes are safer than *cotton* ropes. 7. *Steel* knives cut better than *silver* knives.

DICTATION

THE LION, THE WOLF AND THE FOX

A lion having *surfeited* himself with *feasting*, was *seized with a dangerous malady*. The *beasts* of the forest *flocked* in great numbers to *express* their *sympathy*; and *scarcely* one was *absent* except the fox. The wolf, an *ill-natured* and *malicious animal*, *embraced* the *opportunity* to accuse him of *disrespect* and *disloyalty* to his Majesty, so that the lion's *wrath* was beginning to *kindle*.

At this moment the fox happened to arrive and *discovered* what had been going on, from having overheard a part of the wolf's *discourse*. He therefore *very cunningly* *excused* himself in the following *manner*: "Some *people*," said he, "may *pretend* great *affection* for your Majesty, and *think* they *do* you a service by *idle* words. For *my part*, I have been unable to present myself *sooner*, on *account* of my *endeavors* to *find* a *cure* for your *trouble*. I have consulted every *physician* I could *find*, and they all *agree* that the only *remedy* is a plaster made of part of a wolf's *skin*, *taken* from his back and applied to your Majesty's stomach.

It was *immediately agreed* that the experiment should be made and the *unfortunate* wolf fell a victim to his own *malicious* intention.

We may learn from this, that if we would be *safe* from *harm* ourselves, we should never meditate mischief against others.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.

Surfeited, sickened.—*Feasting*, over eating.—*Seized with*, attacked by.—*Dangerous*, very serious.—*Malady*, disease.—*Beasts*, animals.—*Flocked*, crowded.—*Express*, show.—*Sympathy*, sorrow.—*Scarcely*, hardly.—*Absent*, missing.—*Ill-natured*—*badly*, disposed.—*Malicious*, wicked.—*Animal*, beast.—*Embraced*, seized.—*Opportunity*, occasion.—*Disrespect*, want of respect.—*Disloyalty*, treason.—*Wrath*, anger.—*Kindle*, be aroused.—*Discovered*, perceived.—*Discourse*, speech.—*Cunningly*, craftily.—*Excused*, defended.—*Manner*, way.—*People*, persons.—*Pretend*, affect.—*Affection*, love.—*Think*, imagine.—*Do*, render.—*Idle*, empty.—*My part*, me.—*Sooner*, earlier.—*On account*, because.—*Endeavors*, efforts.—*Find*, discover.—*Cure*, remedy.—*Trouble*, disorder.—*Physician*, doctor.—*Find*, meet.—*Agree*, are of opinion.—*Remedy*, cure.—*Skin*, hide.—*Taken*, torn.—*Immediately agreed*, decided.—*Unfortunate*, unlucky.—*Malicious*, evil.—*Safe*, secure.—*Harm*, danger.

J. AHERN.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

PASTEUR ET LES MICROBES

Ils sont absolument amusants, les prétendus savants qui ne reculent devant aucune audace dès qu'il s'agit de se mettre en contradiction avec la Bible.

Si l'on pouvait démontrer que les animaux sont des machines perfectionnées, que leur vie n'est que le résultat des actions chimiques, c'en serait fait du spiritualisme, nous aurions moins de peine à nier l'existence de l'âme humaine, et nous arriverions ainsi au matérialisme.

Nous avons déjà démontré l'absurdité de leur système en parlant de $\frac{3}{4}$ la vie des plantes. Nous allons aujourd'hui faire voir l'inanité de leurs efforts.

Ils ont en effet beaucoup sué, beaucoup travaillé, mais ils n'ont abouti qu'à se couvrir de ridicule.

LA GÉNÉRATION SPONTANÉE

Ces prétendus amis du progrès sont allés chercher jusque chez le vieil Aristote une théorie usée que l'immortel Pasteur a mise depuis à néant.

Ils ont fait grand bruit, il y a quelques années, de ce qu'ils appellent les générations spontanées.



(PASTEUR 1822-1895)

L'antiquité crut que bon nombre d'êtres, dont l'origine était inconnue, se forment *sans germes* par la seule force de la matière. Le limon des

rivières, les matières en putréfaction étaient les milieux favorables à ce genre d'écllosion, d'où pouvaient sortir des reptiles, des poissons, des insectes.

Les microbes surtout, c'est-à-dire les infusoires ou animaux microscopiques, devaient sortir *spontanément* de ces milieux sans la *préexistence d'aucun germe*.

On trouve dans les vieux livres des recettes grotesques pour obtenir ainsi des souris adultes et des scorpions. (Voir Helmont, 1644.)

On expliquait par là la naissance de vers sur les viandes gâtées. En 1698, Redi démontra sans peine que les vers nés ainsi étaient des larves d'œufs de mouche. Il suffisait, pour préserver la viande intacte, de l'envelopper d'une gaze fine qui écartât les mouches.

En 1858, M. Pouchet, professeur de zoologie à Rouen, prétendit avoir vu des microbes naître sans germe, dans un liquide fermentescible préalablement stérilisé (débarrassé de tout microbe par l'élévation à une haute température). MM. Musset et Joly reprirent ses théories. MM. Claude Bernard, de Quatrefages, Payen montrèrent les causes d'erreurs de M. Pouchet.

Il était réservé à M. Pasteur de mettre à néant toutes les théories et d'en finir avec les vieilles inventions de la génération spontanée dont on n'osera plus désormais parler.

D'après Pasteur, les germes contenus dans l'air sont les vraies causes de la putréfaction et de la production de nouveaux microbes. Ces germes invisibles dans l'air n'attendent qu'un milieu favorable pour se développer. Que l'on mette l'air en contact avec ce milieu, et les microbes naîtront, mais des microbes non formés par le milieu stérilisé, mais par les germes contenus dans l'air.

Il arrivait souvent à M. Pouchet que la stérilisation, c'est-à-dire la destruction des microbes, était incomplète. Les germes, en effet, résistent inégalement au pouvoir destructeur des plus hautes températures ; ainsi, lorsqu'une ébullition de cinq minutes suffit pour stériliser certains liquides, il faut faire monter la chaleur du lait jusqu'à 112° sous la pression d'une atmosphère et demie pour arriver au même résultat.

Certaines *spores* — sorte de microbes — sont entourées d'une matière coagulable qui les protège contre la chaleur : ainsi, celles que l'on rencontre dans le foin. D'après M. Dujarrier, les rotifères, les tardigrades (autres variétés d'infusoires ou microbes), peuvent subir longtemps la température de 100° et au delà, passer à l'état de poussière inerte, sans perdre cependant la faculté de se ranimer. Ces infusoires, même sous leur enveloppe, sont assez ténus pour traverser les filtres de coton, le mercure, etc.

M. Pasteur prit toutes les précautions désirables pour détruire, dans les milieux qui peuvent fermenter, tout reste de microbes. Il se préoccupa aussi avec le plus grand soin de stériliser l'air. Pour cela il le faisait passer dans un tube de platine chauffé au rouge : les germes périssaient au passage. . . . aucune vie, aucun microbe ne parut dans les milieux fermentescibles.

M. Pasteur faisait ensuite la contre-expérience, il jetait dans le liquide fermentescible un peu d'ouate traversée par l'air avant la stérilisation : immédiatement les infusoires ou animalcules prenaient vie.

Nous devons conclure avec Tyndal : " De même que si l'on voit des haricots levés dans un jardin, on affirme sans crainte qu'une graine a été

semée en ce lieu ; ainsi, quand un liquide entre en putréfaction (c'est-à-dire se peuple de microbes), il faudra dire avec la même assurance que l'air y a semé des germes.

LA FERMENTATION FONCTION DE LA VIE

Le même Pasteur fit faire un réel progrès à la science en démontrant que la fermentation est fonction de la vie, c'est-à-dire produite par des animalcules ou microbes qui se développent. Ainsi le moût du raisin fermente grâce à des microbes qui, vivant dans sa masse, à l'abri de l'air, décomposent le sucre en alcool et en acide carbonique. D'où viennent ces microbes ?

Ils sont, d'après l'illustre savant, déposés par l'air en été sur les raisins. Pour le prouver, Pasteur fit construire dans sa vigne d'Arbois une serre isolant quelques ceps. Pendant le mois de juin, il enveloppa d'ouate les grappes naissantes... Le raisin mûrit, et quand, en automne, la vendange fut écrasée, aucune fermentation ne se produisit. Il n'y avait pas eu de germes.

(A suivre)

BUREAU CENTRAL

COURS DE PÉDAGOGIE, TENUE DES LIVRES ET L'ORGANISATION POLITIQUE
ET ADMINISTRATIVE DU CANADA

Le Cours de pédagogie, la Tenue des livres et l'Organisation politique et administrative du Canada à l'usage des candidats au brevet d'enseignement seront bientôt prêts. La *Tenue des Livres* (édition française), sera mise en vente le 20 décembre, le *Cours de Pédagogie* dans la première quinzaine de janvier prochain, et l'*Organisation politique* du 1er au 8 du même mois.

On pourra se procurer ces ouvrages en s'adressant à *L'Enseignement Primaire* : Boîte 162, Québec.

REVUE DU MOIS

L'Ecole normale Laval est enfin chez elle ! Au mois d'octobre dernier, le gouvernement provincial, moyennant neuf mille dollars, a acquis sur le chemin Ste Foye, un des endroits les plus jolis et les plus salubres de Québec, une magnifique propriété où l'on achève l'installation temporaire de l'Ecole normale. Un corps de logis sera ajouté à l'établissement actuel. Les élèves-maitres reprendront leurs études au commencement de janvier prochain. Tout le monde s'accorde à approuver l'excellent marché du gouvernement provincial. Après quarante trois années d'existence, l'Ecole normale de Québec méritait bien d'être installée d'une manière convenable.

— Le *Pionnier*, de Sherbrooke, entrait, il y a quelques semaines, dans sa 35e année d'existence. Nos sincères félicitations. Notre confrère du *Pionnier* est un patriote canadien-français qui a la note juste sur les questions d'intérêt national. Nous voudrions voir tous nos journaux franco-canadiens animés du même esprit.

— La guerre du Transvaal n'est pas terminée, loin de là. Les Boers résistent toujours aux légions envahissantes de l'Angleterre. Le président Kruger est actuellement en Europe. Il y est reçu en véritable souverain.

— En Chine, ça ne va pas vite. Les Fils du Céleste empire, sur le terrain diplomatique, bien entendu, pourrait bien rouler les pouvoirs européens.

— Aux élections générales du 7 novembre dernier le gouvernement Laurier a été maintenu au pouvoir par une forte majorité. Voici les détails par province :

Provinces	Libéraux	Conservateurs	Indépendants
Ontario.....	37	51	2
Québec.....	57	7	
Nouvelle-Ecosse.....	16	4	
Nouveau-Brunswick.....	10	4	
Ile du Prince-Edouard.....	4	1	
Manitoba.....	2	3	2
Territoires.....	3	1	
Colombie Anglaise.....	2	2	
	131	73	4

Majorité libérale sur les conservateurs et les indépendants réunis : 54.

Majorité absolue des libéraux sur les conservateurs : 58.

Elections à faire : 5.

— Aux élections présidentielles qui ont eu lieu le 6 novembre dernier aux Etats Unis, McKinley a vaincu Bryan, le candidat démocrate.

— Des élections générales, pour la Législature, ont actuellement lieu dans la province de Québec. Le scrutin est fixé au 7 décembre.

— Le *Paris-Canada* du 1er novembre reproduit notre récent article intitulé : Une page d'histoire. Ce travail a aussi été reproduit par le *Journal* et le *Monde Illustré* de Montréal.

— Dans le rapport du Secrétaire de la Commission administrative du Fonds de pensions, rapport publié dans *L'Enseignement Primaire* du mois d'octobre dernier, page 115, il est dit que Marie-Thersile Morin, (Mde P. Laflamme) qui a repris l'enseignement, n'est âgé que de 48 ans.— Cette personne nous prie de rectifier ce chiffre. Elle est née le 24 septembre 1850 : madame Laflamme a donc atteint sa cinquantième année.

— *Un mot de M. Gladstone.*—Au cours d'une promenade, on présentait à M. Gladstone, homme d'Etat, un vieillard à peu près de son âge, né comme lui à Liverpool.

“ Je vous connais depuis longtemps, dit le nouveau venu. Nous avons appris à lire sur les mêmes bancs.

— Cela ne m'étonne pas, répondit en souriant M. Gladstone. Du jour où j'ai commencé à acquérir quelque notoriété, j'ai vu augmenter à l'infini le nombre des gens qui avaient été à l'école avec moi. La première fois que la reine m'a confié la présidence d'un Cabinet, ils étaient environ 600.000. Ils sont encore plus nombreux maintenant, quelque chose comme 10 à 12 millions de condisciples.”

— Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Montréal :

“ Les Sœurs de la Providence ont célébré, par un triduum d'action de grâces, l'approbation définitive et solennelle des constitutions de leur communauté.

Elles connaissaient depuis longtemps l'heureuse nouvelle ; mais elles ont voulu que leur dévoué supérieur ecclésiastique, M. le chanoine Archambault, fut de la fête. C'est à lui, en effet, qu'elles doivent en grande partie le succès de leurs démarches auprès du Saint-Siège.”

— Nous empruntons à la *Semaine Religieuse* de Québec les nouvelles suivantes :

“ Les Dames Religieuses Servantes du Sacré-Cœur de Marie dont la maison-mère

est à Paris, ont ouvert leurs classes, depuis le mois de septembre, dans la paroisse de Notre-Dame de Montauban, comté de Portneuf. Mgr Bégin est allé les visiter samedi dernier. Elles occupent un logement provisoire où elles font la classe aux enfants des deux anciens arrondissements les plus rapprochés de l'église. L'année prochaine, elles auront un bon couvent et pourront abriter plus convenablement la nombreuse gent écolière de la localité. Les succès déjà obtenus par ces habiles et dévouées Religieuses leur ont gagné les sympathies et la confiance des braves paroissiens qui leur donnent leur plus cordial appui.

-- Mardi dernier, 6 novembre, les Sœurs de la Charité ont célébré solennellement le 25e anniversaire de la fondation de leur couvent de Saint-Joseph de Beauce. Ce jubilé a donné lieu à une fête religieuse vraiment réconfortante pour la Communauté, fête du cœur, en même temps pour les anciennes élèves et pour les paroissiens reconnaissants. La veille au soir, le village avait été superbement illuminé, et il y avait eu une fort jolie séance au couvent : chant, musique, adresses, etc.

Monseigneur l'Archevêque a officié pontificalement dans l'église, superbement décorée pour la circonstance, au milieu d'un nombreux clergé et de toute la population. La Révérende Mère Ste-Christine, actuellement Supérieure Générale des Sœurs de la Charité, et première Supérieure du couvent de Saint-Joseph,—et plusieurs autres Sœurs qui ont dirigé cette importante maison d'éducation, ont profité de la circonstance pour revoir le théâtre de leurs travaux d'autrefois et remercier le bon Dieu des grâces abondantes qu'il n'a cessé de répandre sur cette institution. "

BIBLIOGRAPHIE

Le Naturaliste Canadien.— Sommaire du numéro d'octobre :
 Quelques musées d'Europe. — Quelques aperçus sur la géologie du Saguenay (P.-H. Dumais). — Les Cicindèles de la province de Québec (G. Beaulieu). — Le Saumon au lac Saint-Jean. — Chez les Fourmis. — Les journaux.

AU COIN DU FEU

NOTRE LANGUE

Au moment où certains fanatiques en délire essaient, au Canada, de flétrir la langue de nos ancêtres, nos lecteurs nous sauront gré, nous l'espérons, de pouvoir lire ici la poésie qu'un de nos poètes Canadiens a écrite, il y a quelques années, sur le *doux parler de France* :

Notre langue naquit aux lèvres des Gaulois,
 Ses mots sont caressants, ses règles sont sévères,
 Et, faite pour chanter les plus nobles exploits,
 Elle a puisé son souffle aux refrains des trouvères.

Elle a le charme exquis du timbre des Latins,
 Le séduisant brio du parler des Hellènes,
 Le chaud rayonnement des émaux florentins,
 Le diaphane et frais poli des porcelaines.

Elle a les sons moelleux du luth éolien,
 Le doux babil du vent dans les blés et les seigles,
 La clarté de l'azur, l'éclair olympien,
 Les soupirs du ramier, l'envergure des aigles.

Elle chante partout pour louer Jéhova,
 Et, dissipant la nuit où l'erreur se dérobe,
 Elle est la messagère immortelle qui va
 Porter de la lumière aux limites du globe.

La première, elle dit le nom de l'Eternel
 Sous les bois canadiens noyés dans le mystère ;
 La première, elle fit monter vers notre ciel
 Les soupirs de l'amour, l'élan de la prière.

La première, elle fit tout à coup frissonner
 Du grand Meschacébé la forêt infinie,
 Et l'arbre du rivage a paru s'incliner,
 En entendant vibrer cette langue bénie.

Verbe ailé, sous lequel le despote est muet,
 Elle transforme en dieu le poète qui tonne,
 Dans un vol surhumain emporte Bossuet,
 Et fait Thiers ou Guizot l'égal de Suétone.

Langue de feu qui tint comme un divin flambeau,
 Elle éclaire les arts et guide la science ;
 Elle jette, en servant le vrai, le bien, le beau,
 A l'horizon du siècle une lueur immense.

Un jour, d'après marins, vénérés parmi nous,
 L'apportèrent du sol des menhirs et des landes,
 Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux,
 Aux vieux refrains dolents des ballades normandes.

Nous avons conservé l'idiome légué
 Par ces héros quittant pour nos bois leurs falaises,
 Et, bien que par moments on le crût subjugué,
 Il est encore vainqueur sous les couleurs anglaises.

Souvent nos ennemis ont voulu nous ravir,
 Dans les jours du passé, ce superbe héritage,
 Et chaque fois, vaincus qu'on ne peut asservir,
 Nous avons opposé le dédain à l'outrage.

Mais nul n'osera plus désormais opprimer
 Ce langage aujourd'hui si ferme et si vivace,
 Et les persécuteurs n'ont pu le supprimer,
 Parce qu'il doit durer autant que notre race.

Essayer d'arrêter son élan, c'est vouloir
 Empêcher les bourgeons et les roses d'éclorre ;
 Tenter d'anéantir son charme et son pouvoir,
 C'est rêver d'abolir les rayons de l'aurore.

Rayonne donc toujours sous le regard de Dieu,
 O langue des ancêtres ! Combats et civilise,
 Et sois toujours pour nous la colonne de feu
 Qui guidait les Hébreux vers la Terre promise.

LE COIN DES ENFANTS



JOIES D'HIVER

Les petits oiseaux blancs viendront-ils cette année,
Sortant de la forêt, jouer dans la vallée ?
Ils n'ont point peur de nous, et ne sont point frileux ;
Car si pour eux la neige est une couche molle,
Elle est aussi bien froide. Oh ! je serais heureux
Si, comme l'an dernier, notre maître d'école
Voulait laisser encore sautiller sur les bancs
Les petits oiseaux blancs !

Que l'hiver serait beau, n'était-ce que la bise,
Dont le souffle cruel poursuit les oiseaux blancs,
Et fait toujours pleurer les bons vieux mendiants,
A la voix si tremblante, à la barbe si grise ?
Qui pourrait sur chacun jeter quelque manteau
Bien-neuf et bien épais, et dans chaque famille
Allumer au foyer comme un grand feu de grille,
Que l'hiver serait beau ?

Pour nous, riches enfants, l'hiver est bien aimable :
C'est le temps de Noël, et c'est le temps du bal,
Où l'on va voir Jésus couché dans une étable,
Où le soir, au salon, tout n'est qu'or et cristal,
Et parure nouvelle, et frais bouquets de roses,
Mais l'hiver ne fait point du tout les mêmes choses
Pour le fils de la veuve aux haillons tout pendants
Que pour d'autres enfants.

Je n'aime plus la neige, à présent que je songe
 Aux pauvres orphelins qui pleurent de la voir,
 Lorsqu'ils n'ont pas de feu, que c'est bientôt le soir,
 Et que, depuis deux jours, l'ardente faim les ronge.
 C'est bien triste pourtant, et c'est très ennuyeux
 D'avoir le chemin noir et gluant sous les yeux...
 Mais il est tant de gens que la misère assiège !
 Je n'aime plus la neige.

P.-J.-O. CHAUVEAU (1).

Les écoles du soir à Québec

SOUVENIR DE 1888

Ceux qui travaillent dans l'intérêt public sont rarement récompensés de leur dévouement. Dernièrement, en feuilletant les journaux et revues des dix dernières années, nous sommes tombés, par hasard, sur un compte-rendu d'une réunion d'ouvriers où M. G. Bellerive, avocat, conseillait aux tailleurs de cuir de demander au gouvernement d'établir des classes du soir. Il y a douze ans que M. Bellerive a donné l'idée de créer des écoles du soir, et depuis 10 ans, Québec possède, pour le plus grand bien de sa population ouvrière, plusieurs de ces institutions que les autorités ont établies à la suite des patriotiques démarches que nous venons de mentionner.

Dans ce compte-rendu auquel nous avons fait allusion, il y a un instant, et que nous empruntons au *Courrier du Canada* du 28 décembre 1888, nous lisons ce qui suit :

“ *L'Union des Tailleurs de Cuir.—Réunion intéressante.....* ”

“ Appelé à parler le premier, M. Bellerive a fait ressortir dans des termes heureux tous les avantages que ces cercles ouvriers procureraient à la classe ouvrière tant au point de vue moral que matériel, en conservant intactes chez elle ces vieilles traditions d'honneur, de loyauté et d'honnêteté qui distinguent notre peuple et en fait “ un peuple de gentils hommes ” comme disait Lord Elgin, et en leur apprenant à pratiquer ces éminentes vertus sociales qui consistent à nous aider mutuellement et à soulager les misères et les infortunes des autres.

“ L'orateur est encore allé plus loin, et leur a dit tout le bien qu'ils pouvaient faire en remplissant un autre rôle encore aussi noble, celui de chercher par tous les moyens possibles à relever le niveau intellectuel de la classe ouvrière, en l'initiant à toutes les connaissances utiles à chaque art et à chaque métier, et qui peuvent développer parmi vos classes ouvrières tant de talents, qui, faute d'instruction, ne peuvent se manifester, et restent dans les chaînes du pire esclavage.

“ Et pour cela, multipliez, leur a-t-il dit, ces cercles ouvriers semblables au vôtre, fondez des bibliothèques spéciales et propres à chaque art et à chaque métier, et demandez à nos gouvernements et à nos corporations municipales qu'ils vous aident non seulement à fonder ces bibliothèques, mais aussi à fonder un journal qui répandra dans tous les foyers ouvriers ces mille et une connaissances si précieuses et si nécessaires à l'ouvrier. Demandez aux gouvernements qu'ils vous donnent des conférenciers qui viennent

(1) M. Chauveau est une des gloires les plus pures du Canada-Français. Il fut non seulement un littérateur et un orateur de premier ordre, mais il a laissé un grand nombre de pièces de vers qui portent la facture du maître.

au milieu de ces cercles, pour vous faire connaître ces trésors de la science que vous ignorez jusqu'à présent et qui vous ont été refusés par l'apathie et l'indifférence de ceux qui auraient dû vous en faire connaître toute l'étendue et toute la richesse.

“ Demandez-lui aussi d'établir dans *tous les quartiers des villes, des écoles du soir*, où vos enfants pourront aller manger ce pain de l'intelligence qui décuplera leurs forces, et leur donnera mille ressources pour sortir de l'indigence qui est actuellement leur partage.

“ Il n'est pas juste que ces enfants qui dès l'âge de neuf à dix ans sont obligés de fournir à leurs familles les secours de leurs bras et de leur travail, soient *négligés* et croupissent dans *l'ignorance* pour toute leur vie. Il appartient à *ceux qui gouvernent* de les appeler eux aussi à tous les bienfaits que donne une bonne et solide instruction élémentaire.

“ Que le gouvernement fasse pour la classe ouvrière ce qu'il fait pour la classe agricole. Pour elle, il multiplie les écoles à grands frais, il subventionne des journaux, il paie des conférenciers, il donne des prix, il organise des expositions et des concours. Eh bien, que les gouvernements témoignent un peu de leur sollicitude pour les ouvriers et s'imposent pour eux quelques légers sacrifices. C'est la population des villes qui contribue le plus à ses revenus; il n'est donc que juste qu'elle ait sa part de subventions annuelles. ”

Depuis 1890, le vœu si noble de M. Bellerive a été accompli par le gouvernement provincial, qui consacre chaque année un montant considérable au soutien des écoles du soir.

Références utiles

Ed. Marcotte.—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec. Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, entêtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, pamphlets et journaux illustrés.

Reliure : livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faibles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un très grand nombre de municipalités.

Le Monde Illustré.—Cette très jolie revue littéraire sera adressée à tous les instituteurs et toutes les institutrices moyennant le prix relativement minime de \$2 00 par année. *Le Monde Illustré* paraît chaque semaine.

J.-A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, 177, rue St-Joseph, St-Roch, et 36 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Pour les écoles :

Nous avons toujours en magasin tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des clercs St-Viateur, des Ecoles chrétiennes, des Frères Maristes, et les cours de Lacasse, Cloutier et Lagacé.

Aussi, toutes les fournitures pour les écoles modèles et élémentaires, papiers, papeteries, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie pour tableaux, etc., etc. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant celles de Meissas, Dufour, Johnson, Raud, McNally, et la collection des cartes du département de l'Instruction publique que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne, diplômée à l'exposition de Chicago avec une médaille, du prix d'excellence sur vingt-deux concurrents. Une petite série en cinq cahiers gradués pour les commençants, cette série est une introduction à la grande, elle se vend 45 cts la douzaine. Ces deux séries sont en usage dans presque toutes les écoles, (elles sont approuvées par le conseil de l'Instruction publique.)

Nous sommes aussi les éditeurs du journal d'appel rédigé par M. J.-N. Miller:

Toujours en magasin, les globes terrestres, depuis 25 cts chaque à \$20.00. Nous tenons aussi toutes les fournitures de bureaux pour messieurs les marchands, les avocats, les notaires, etc., etc., consistant en livres de comptabilité, livres de minutes, livres blancs, billets promissoires, traites, reçus, blancs d'engagements, etc., etc., nous nous chargeons aussi de faire imprimer et relier toutes sortes d'impressions; nos prix et nos conditions de vente sont très avantageux, n'ayant pas de commis-voyageurs, nous faisons bénéficier nos clients des dépenses du voyage.

Correspondance sollicitée. Nous donnons une attention spéciale aux commandes reçues par la malle. Veuillez bien indiquer le mode d'expédition qui est toujours à la charge de l'acheteur.

La Revue Canadienne. — La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. 35 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrés. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No. 290, rue de l'Université Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent, avoir un abonnement à moitié prix, un fond étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

L'Union Franco-Canadienne, approuvée et fortement recommandée par tous NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents. Secours aux malades : en temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines. \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et, de plus, \$3.00 par semaine pendant douze autres semaines, lorsque la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre. Caisse de dotation de \$250, \$500, \$1,000, \$2,000 ou \$3,000. Bureau principal : 73, rue St-Jacques, Montréal.

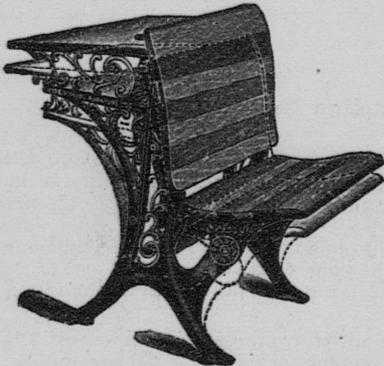
J.-A. Ferland, artiste-dessinateur, 40 St-Gabriel, Québec. — M. Ferland est un dessinateur de grand mérite. Nous recommandons son atelier à nos lecteurs.

AMEUBLEMENT SCOLAIRE

Le pupitre **BALL-BEARING** est le meilleur modèle que l'on puisse trouver dans le monde entier. Il est au-dessus de toute critique.

Une **MÉDAILLE D'ARGENT** nous a été accordée à l'Exposition universelle de Paris. Nos pupitres sont les seuls que le gouvernement a bien voulu recommander à ce grand concours.

Pour la sixième fois la commission scolaire de Toronto nous a chargés de fournir les pupitres à toutes ses écoles. Le montant du contrat, cette année, s'élève à \$10,000.



THE B. B. ADJUSTABLE DESK

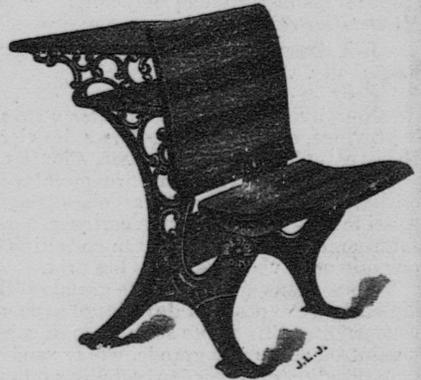
Durant les deux dernières années, nous avons vendu au-delà de **28,000 pupitres**. Ce nombre se trouve à peu près les trois quarts des pupitres fournis aux différentes écoles du Canada.

La solidité, la perfection et la beauté de construction de nos pupitres les placent au premier rang dans le commerce. Il se trouve sans doute des imitations, mais il ne s'en trouve pas d'égal.

Les pupitres que nous fabriquons sont conformes aux règles de l'hygiène scolaire.

Demandez notre catalogue et envoyez-nous vos commandes. Vous pouvez être certains d'avoir pour votre argent.

The Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.



THE B. B. AUTOMATIC DESK